



BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

**TRENTE ET UN ANS  
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT**

Département de la Politique économique et de  
la Planification stratégique

Jumada Awwal 1426H (Juin 2005)

On peut se procurer ce document auprès du Secrétariat de la

Banque Islamique de Développement

P.O. Box 5925, Jeddah 21432

Royaume d'Arabie Saoudite

Site Internet : <http://www.isdb.org/>

Email : [idbarchives@isdb.org](mailto:idbarchives@isdb.org)

FAITS MARQUANTS		
	1395H	1425H
► Pays membres	22 pays	55 pays
► Capital autorisé	2 milliards DI	15 milliards DI
► Capital émis	750 millions DI	8,1 milliards DI
► Effectifs	78 personnes	887 personnes

*Le dinar islamique (DI) équivaut à un droit de tirage spécial (DTS) du Fonds monétaire international (FMI).*

TABLEAU RÉCAPITULATIF OPERATIONS FINANCEES PAR LE GROUPE DE LA BID* 1396H-1425H (1 janvier 1976 - 9 février 2005)			
ACTIVITÉ	OPÉRATIONS	MONTANT APPROUVÉ	
	(No)	Millions DI	Millions \$EU**
Opérations ordinaires			
- Financement des projets	1.397	10.574,27	14.239,08
- Assistance technique	488	145,46	188,96
Total Opérations ordinaires	1.885	10.719,73	14.428,04
Opérations de financement du commerce	1.787	17.627,48	23.274,09
Opérations d'assistance spéciale	1.084	464,61	586,00
<b>Total opérations</b>	<b>4.756</b>	<b>28.811,82</b>	<b>38.288,13</b>

*\*Les chiffres relatifs aux opérations sont nets d'annulations*  
*\*\* \$EU : dollar des Etats-Unis*



## PRÉFACE

Cette publication annuelle donne un aperçu du large éventail des activités du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) et de ses réalisations depuis sa création. Elle fait également état des nouvelles politiques arrêtées en 1425H (2004) et des principaux défis auxquels le Groupe de la BID se trouve confronté.

Intitulée « *Trente et un ans au service du développement* », cette publication comprend dix chapitres : Le Chapitre 1 traite du cadre institutionnel du Groupe de la BID, tandis que le Chapitre 2 nous renseigne sur sa structure financière et les efforts de mobilisation de ressources déployés par le Groupe. Les Chapitres de 3 à 8 font le bilan des activités de développement menées par le Groupe de la BID en tenant compte des objectifs du Plan stratégique nouvellement approuvé. Le Chapitre 9 fait état des initiatives visant à transformer le Groupe de la BID en une institution tournée vers le savoir. Enfin, le Chapitre 10 aborde les défis à surmonter et les perspectives d'avenir.

La Banque a été créée dans le cadre de la coopération Sud Sud afin de mobiliser des capitaux importants auprès de ses pays membres relativement aisés et de les utiliser pour appuyer les activités de développement socio-économique de ses pays membres moins avancés et à faible revenu.

Institution financière multilatérale fonctionnant conformément aux principes de la Charia, la BID a l'avantage d'opérer dans un secteur porteur du marché, celui des opérations bancaires et financières islamiques. Cette situation lui permet de mettre au point de nouveaux instruments financiers à même de répondre aux divers besoins de financement de ses pays membres. La BID vient, ce faisant, compléter l'action menée à l'échelle internationale pour promouvoir le développement économique des pays en développement dans différentes régions du monde.

Depuis sa création, la BID a maintenu son engagement d'aider les pays membres à réaliser leur développement économique et social et à renforcer leur position afin qu'ils puissent faire face effectivement aux défis régionaux et mondiaux émergents.

La volonté d'apporter ses services en vue du développement socio-économique des pays membres a marqué de son empreinte les activités de la Banque au cours de ces trois dernières décennies. Le plan stratégique du Groupe de la BID, récemment approuvé, donne une nouvelle orientation pour la réalisation de cibles spécifiques définies dans ce plan.

Nous espérons que cette publication sera utile aux lecteurs désireux de connaître les activités du Groupe de la BID.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	1
<b>I. CADRE INSTITUTIONNEL</b>	1
1.1 Fonctions	1
1.2 Pays membres	1
1.3 Groupe de la BID	2
1.4 Plan stratégique	2
1.5 Structure d'organisation et Bureaux régionaux / locaux	3
<b>II. STRUCTURE FINANCIERE ET MOBILISATION DES RESSOURCES</b>	4
2.1 Capital de base	4
2.2 Fonds liquides	4
2.3 Fonds WAQF	4
2.4 Mobilisation des ressources	5
2.5 Notation internationale du Crédit/Risque	6
<b>III. MEMBRES, FONDS ET INSTITUTIONS DU GROUPE DE LA BID</b>	6
3.1 Membres du Groupe de la BID	6
3.2 Fonds spécialisés	8
3.3 Institutions affiliées	10
<b>IV. AIDE AU DEVELOPPEMENT DES PAYS MEMBRES</b>	12
4.1 Flux de ressources vers les pays membres	12
4.2 Financement des projets et Assistance technique	13
4.3 Domaines de développement prioritaires	14
4.4 Participation aux initiatives internationales	16
4.5 Financement de l'aide d'urgence	18
4.6 Evaluation des opérations et enseignements	18
<b>V. PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE PAYS MEMBRES</b>	19

5.1	Opérations de financement du commerce	19
5.2	Promotion du Commerce	21
5.3	Promotion des investissements intra-pays membres	22
<b>VI.</b>	<b>PROMOTION DE L'INDUSTRIE ET DES INSTITUTIONS FINANCIERES ISLAMIQES</b>	22
6.1	Contribution aux activités bancaires islamiques	22
6.2	Mise au point de nouveaux modes de financement	23
6.3	Participation au capital des banques islamiques	23
6.4	Intégration des activités bancaires et financières islamiques	23
6.5	Recherche et formation	24
6.6	Autres contributions	25
<b>VII.</b>	<b>COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</b>	25
7.1	Coopération avec l'OCI et ses organes affiliés	25
7.2	Coopération avec d'autres institutions/organisations	26
<b>VIII</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DES RESSOURCES HUMAINES</b>	28
8.1	Opérations science et technologie	28
8.2	Programme de coopération technique (PCT)	28
8.3	Programme de bourses d'études de Maîtrise ès Sciences et technologie	29
8.4	Programme de bourses de hautes études pour la technologie de pointe	29
8.5	Programme de bourse d'études pour les communautés musulmanes dans les pays non membres	29
<b>IX.</b>	<b>LA BID EN TANT QU'INSTITUTION DU SAVOIR</b>	30
9.1	Acquisition et gestion des connaissances	30
9.2	Diffusion des connaissances	33
<b>X.</b>	<b>DÉFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	34

## ABRÉVIATIONS

AINFD	- Associations des Institutions nationales de financement du développement des pays membres de la BID
ALESCO	- Organisation économique, sociale et culturelle de la Ligue arabe
ANII	- Agence islamique internationale de notation
AP	- Aide publique
AT	- Assistance technique
BADEA	- Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BAfD	- Banque africaine de développement
BAfD	- Banque asiatique de développement
BEI	- Banque européenne d'investissement
BERD	- Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BMD	- Banques multilatérales de développement
CEDEAO	- Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest.
CEI	- Communauté des Etats indépendants
CESAO	- Commission économique et sociale pour l'Asie de l'Ouest
CG	- Conseil des Gouverneurs
CIAB	- Centre international pour l'Agriculture Biosaline (CIAB)
CICI	- Chambre islamique de Commerce et d'industrie
CIDC	- Centre islamique pour le développement du commerce
CILSS	- Comite Inter-Etats de lutte Contre la Sécheresse au Sahel
COMCEC	- Comité permanent pour la coopération économique et commerciale
COMSTECH	- Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique
DI	- Dinar islamique qui équivaut à un droit de tirage spécial du Fonds monétaire international (FMI)
DTS	- Droit de tirage spécial du FMI
FCBI	- Fonds commun des banques islamiques pour l'investissement et le développement
FIBA	- Fonds d'investissement des biens Awqaf
FI-BID	- Fonds d'investissement de la BID
FMI	- Fonds monétaire international

FMW	-	Fondation mondiale pour le Waqf
IED	-	Investissements étrangers directs
IIRF	-	Institut islamique de recherche et de formation
IMF	-	Institutions multilatérales de financement
INFD	-	Institution nationale de financement du développement
ISESCO	-	Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture
MENA	-	Moyen Orient et Afrique du Nord
OCE	-	Organisation de coopération économique
OCI	-	Organisation de la Conférence islamique
ODM	-	Objectifs de développement pour le Millénaire
OFI	-	Opérations de financement des importations de la BID
OICIS-NET	-	Réseau des systèmes d'Information de l'OCI
OMC	-	Organisation mondiale du commerce
ONG	-	Organisations non gouvernementales
OPEP	-	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PCT	-	Programme de coopération technique de la BID
PME	-	Petites et moyennes entreprises
PMMA	-	Pays membres les moins avancés
PPTE	-	Pays pauvres très endettés
ROC	-	Ressources ordinaires en capital
SESRTCIC	-	Centre de recherche statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
SFE	-	Système de financement des exportations
SIACE	-	Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
SID	-	Société islamique pour le développement du secteur privé
S&T	-	Science et technologie
EMTN	-	Obligations à moyen terme en euro-devises
UMA	-	Union du Maghreb Arabe
UNESCO	-	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## INTRODUCTION

La Banque islamique de développement est une institution financière internationale créée conformément à la Déclaration d'intention adoptée lors de la Conférence des Ministres des Finances des pays musulmans qui s'est tenue à Djeddah en Dhoul Qada 1393H (décembre 1973). La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs a eu lieu au mois de Rajab 1395H (juillet 1975) à Riyad, et l'ouverture officielle le 15 Chawal 1395H (20 octobre 1975).

La Banque islamique de développement a pour mission de favoriser, conformément à la Charia (Loi islamique), le développement économique et le progrès social des pays membres et des communautés musulmanes séparément et collectivement.

La section donne un aperçu du cadre institutionnel du Groupe de la BID. Il présente les membres de ce dernier ainsi que les Fonds et institutions affiliés.

## I. CADRE INSTITUTIONNEL

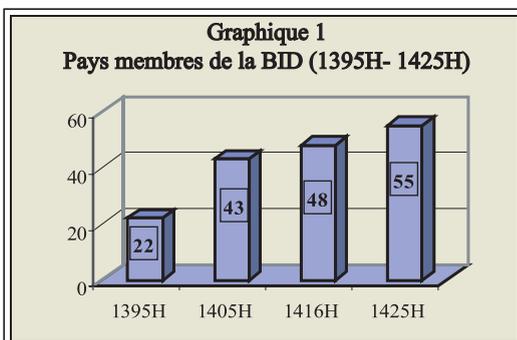
### 1.1 Fonctions

La Banque a pour fonctions de participer au capital des projets et entreprises de production, d'accorder des prêts pour leur financement et de fournir aux pays membres, sous d'autres formes, une assistance financière en vue de leur développement économique et social. La Banque est également chargée de créer et de faire fonctionner des Fonds spéciaux à des fins spécifiques, y compris un Fonds d'assistance aux Communautés musulmanes dans les pays non membres.

La Banque est autorisée à accepter des dépôts et à mobiliser des ressources à travers des modes conformes à la Charia Il incombe également à la Banque d'aider à promouvoir le commerce entre ses pays membres, particulièrement celui des biens d'équipement, de leur fournir une assistance technique, d'offrir des services de formation aux personnels qui se consacrent à des activités de développement dans les pays membres et d'entreprendre des recherches en vue de la conformité à la Charia de leurs activités économiques, financières et bancaires.

### 1.2 Pays membres

Le nombre des pays membres de la BID a augmenté au fil du temps pour passer de 22 pays fondateurs en 1395H (1975) à 55 pays à la fin de 1425H (2004). Le Graphique 1 montre l'évolution du nombre des pays membres de la BID. Les pays membres du Groupe de la BID se retrouvent dans quatre Continents : Afrique, Asie, Europe et Amérique du Sud. Tous ces pays sont en développement, dont 22 appartiennent à la

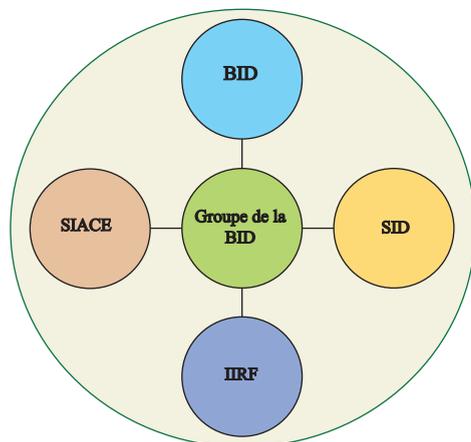


catégorie des pays les moins avancés (PMA)<sup>1</sup> selon la classification des Nations Unies. En outre, six autres pays membres sont considérés par la BID, à titre spécial, comme faisant partie des pays membres les moins avancés (PMMA)<sup>2</sup>.

Tous les états membres de l'OCI peuvent adhérer à la BID. Toutefois, pour devenir membre de la Banque, le pays candidat doit acquiescer sa contribution au capital-actions et accepter les conditions que le Conseil des Gouverneurs pourrait fixer.

### 1.3 Groupe de la BID

La Banque islamique de développement a évolué au fil des ans pour devenir un Groupe composé de la Banque islamique de développement (institution mère), l'Institut islamique de recherche et de formation (IIRF), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) et la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID).

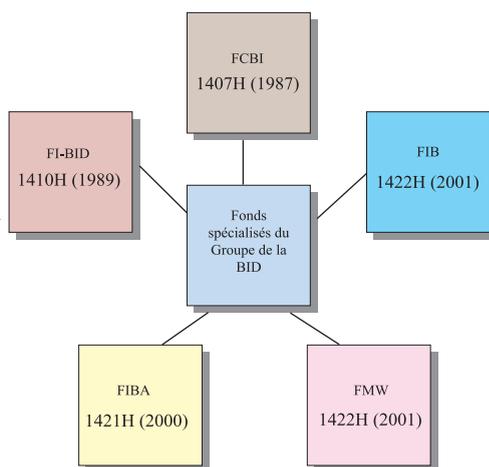


Cette expansion a permis à la Banque de remplir des fonctions très variées et de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Les entités composant le Groupe de la BID fonctionnent selon des modalités qui leur sont propres. L'expansion et la diversification des activités de la Banque aidant, différents systèmes, Fonds et institutions affiliées ont également vu le jour.

Les Fonds spécialisés de la BID sont (i) le Fonds commun des banques islamiques pour l'investissement et le développement (FCBI), (ii) le Fonds d'investissement de la BID (FI-BID), (iii) le Fonds d'investissement des biens Awqaf (FIBA) et (iv) la Fondation mondiale pour le Waqf (FMW).

### 1.4 PLAN STRATEGIQUE

Pour mieux cibler ses activités et renforcer l'efficacité de ses opérations, le Groupe de la BID a élaboré un nouveau Cadre stratégique, au terme d'un processus minutieux impliquant l'ensemble des principales parties concernées.



<sup>1</sup>Ces pays sont: Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Togo, Ouganda et Yémen

<sup>2</sup> Albanie, Azerbaïdjan, République Kirghize, Palestine, Tadjikistan et Ouzbékistan.

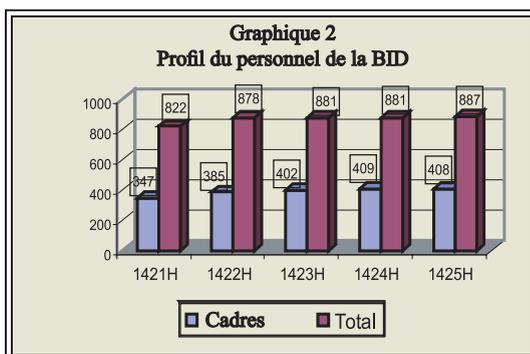
Le Cadre stratégique précise la Vision et la Mission du Groupe et identifie ses objectifs stratégiques et ses domaines de priorité. S’inspirant de ce Cadre, un Plan stratégique quinquennal a été mis au point et approuvé en 1425H (2004). Ce plan a pour but essentiel de donner aux opérations du Groupe de la BID une orientation stratégique globale pour la période allant de 1426H à 1430H. Il identifie/anticipe les résultats recherchés et précise la contribution attendue du Groupe à la réalisation des objectifs stratégiques. Le Plan stratégique vise à renforcer, à travers des interventions directes et des alliances avec d’autres partenaires du développement, l’efficacité du Groupe comme un ensemble intégré d’institutions spécialisées au service des pays membres et des communautés musulmanes dans les pays non membres.

A cet égard, le Bureau de planification stratégique du Groupe de la BID a été créé pour veiller à la bonne exécution du Plan stratégique. Ce Bureau a pour fonctions, entre autres, de gérer et faciliter la mise en œuvre du Plan stratégique consolidé du Groupe de la BID en coordination avec tous les membres du Groupe. Partant, toutes les entités et Départements/Bureaux au sein du Groupe ont élaboré leurs plans d’activités annuels respectifs et déterminé leurs besoins pour la réalisation des objectifs qui leur sont assignés par le Plan stratégique.

### 1.5 Structure d’organisation et Bureaux régionaux /locaux

De 78 personnes en 1395H (1975), les effectifs de la BID sont passés à 887 à la fin de 1425H (2004), dont 408 cadres, 69 agents de la catégorie spéciale, 327 de la catégorie des services généraux et 38 agents de la catégorie des travailleurs manuels (voir Graphique 2).

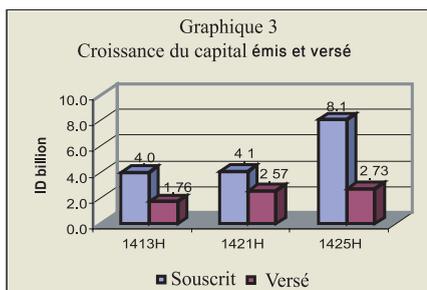
Conformément aux objectifs du Planstratégique, lesdépartements des Opérations -Pays privilégient actuellement trois fonctions clés: Programmation-pays, réduction de la pauvreté et développement de l’infrastructure. Afin de mieux identifier les besoins en développement de ses pays membres dans différentes régions du monde et coordonner les activités de développement, la Banque agit à travers trois bureaux régionaux : Almaty (Kazakhstan), Kuala Lumpur (Malaisie) et Rabat (Maroc). La Banque a également huit bureaux locaux dans dix pays membres, à savoir : Bangladesh, Indonésie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Libye, Pakistan, Sénégal, Sierra Leone et Soudan. Les Bureaux régionaux/locaux facilitent la mise en œuvre des projets et sont censés jouer un rôle clé dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique du Groupe de la BID à l’échelle régionale et nationale.



## II. STRUCTURE FINANCIERE ET MOBILISATION DES RESSOURCES

### 2.1 Capital de base

Le capital de base de la BID s'est accru sensiblement au fil des ans. Le capital autorisé de la BID est ainsi passé, au fil du temps, de 2 milliards DI à 15 milliards DI (22,56 milliards \$EU)<sup>3</sup>. De même, le capital émis a été augmenté de 0,75 milliard



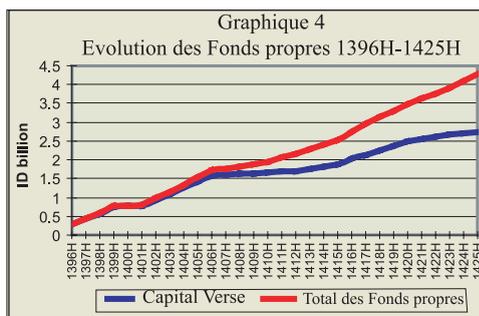
DI (1,1 milliard \$EU) en 1395H à 8,1 milliards DI (12,18 milliards \$EU) en 1425H. A la fin de 1425H, le capital versé de la Banque a atteint 2,73 milliards DI (5,42 milliards \$EU) (Graphique 3), alors que les ressources ordinaires en capital, ou contributions des pays membres (capital libéré, réserves et bénéfices non distribués), se sont élevées à 4,27 milliards DI (6,42 milliards \$EU). Le total du capital-actions de la BID, composé du capital libéré et des

réserves au cours des trente dernières années, a affiché une tendance à la hausse (Graphique 4).

### 2.2 Fonds liquides

Les fonds liquides de la BID non requis pour les opérations ordinaires ou le financement du commerce sont placés auprès d'institutions financières opérant sur les marchés financiers internationaux et dans les pays membres de la BID. Le montant des placements liquides compatibles avec la Charia de fonds a baissé de 1,43 milliard DI en 1421H à 439 millions DI en 1425H.

Cette diminution des fonds liquides est due au fait qu'un plus grand volume de ressources financières est utilisé pour les opérations ordinaires et le financement du commerce. Elle est également due au financement Mourabaha qui est considéré comme faisant partie des actifs liquides de la BID. En 1425H, les placements liquides conformes à la Charia ont dégagé un revenu net de 15,6 millions DI (23,46 millions \$EU), avec un rendement annuel moyen de 2,8%.



En 1425H, les placements liquides conformes à la Charia ont dégagé un revenu net de 15,6 millions DI (23,46 millions \$EU), avec un rendement annuel moyen de 2,8%.

### 2.3 Fonds Waqf

Le Fonds Waqf<sup>4</sup> a été créé en 1394H (1997) grâce au transfert des actifs du « Compte spécial » de la BID. Le Fonds Waqf offre à la Banque une base de ressources multifonctionnelle qui lui permet d'aider les PMMA et les communautés musulmanes à travers le financement de programmes d'assistance spéciale, de bourses d'études, de dotations à la recherche et d'assistance technique. Le Fonds tire son revenu (i) du

<sup>3</sup> Le symbole \$EU indique le dollar des Etats-Unis tout au long de ce document.

<sup>4</sup> Le Waqf est une Fondation ou un Fonds de bienfaisance qui pourquait exclusivement des objectifs islamiques.

rendement des liquidités et quasi liquidités et des dépôts à terme auprès des banques conventionnelles, (ii) des bénéfices liés aux investissements confiés en gestion, (iii) du revenu net des dépôts auprès du Fonds d'investissement de la BID (FI-BID) et (iv) des investissements en Mourabaha et autres Fonds, etc.

La capital initial du Fonds Waqf était de 885 millions DI (1,19 milliard \$EU), mais ses actifs nets ont baissé à 879,73 millions DI (1,32 milliard \$EU) en 1425H. Le revenu total du Fonds Waqf a connu une augmentation substantielle en 1425H, passant de 11,32 millions DI (16,79 millions \$EU) en 1424H à 20,32 millions DI (30,56 millions \$EU) en 1425H, alors que le total des dépenses a baissé de 13,2% pour atteindre 1,18 million DI (1,77 million \$EU). Par conséquent, le revenu net du Fonds en 1425H a doublé pour atteindre 19,14 millions DI (28,79 millions \$EU).

## **2.4 Mobilisation des ressources**

Depuis sa création, la Banque a mis au point plusieurs systèmes et instruments financiers de mobilisation de ressources compatibles avec la Charia afin de compléter ses ressources ordinaires en capital. Le premier instrument de ce type, le Système des dépôts d'investissement, a été créé en 1400H (1980). Il offre aux investisseurs un moyen compatible avec la Charia de participer au financement des opérations de financement de la Banque. A ce titre, la BID a accepté des dépôts d'investisseurs et les a utilisés dans des placements à court terme à travers sa participation aux opérations de financement du commerce extérieur.

La Banque a ensuite créé le Fonds commun des banques islamiques pour l'investissement et le développement (FCBI), un guichet permettant de canaliser les liquidités disponibles auprès des banques et institutions financières islamiques vers des opérations de financement des projets dans les pays membres. Le Fonds d'investissement de la BID (FI-BID), guichet consacré au secteur privé, a été créé pour mobiliser sur le marché des ressources supplémentaires et fournir aux investisseurs un créneau d'investissement rentable et conforme avec la Charia. S'agissant du Système de financement des exportations (SFE), il a été créé pour promouvoir les exportations de marchandises à partir des pays membres. Quant au Fonds d'investissement des biens Awqaf (FIBA), il a été créé en vue du développement et de l'investissement des biens immeubles Awqaf. Le Fonds d'infrastructure (FIB) a été créé pour servir d'instrument au service du secteur privé pour le développement de l'infrastructure dans les pays membres. A la fin de 1425H, les fonds mobilisés à travers ces systèmes se présentaient comme suit : Système des dépôts d'investissement : 138,74 millions \$EU ; FCBI : 100 millions \$EU ; SFE : 201,03 millions \$EU ; FIBA : 45,8 millions \$EU. (Ces systèmes sont traités en détail à la section 3.2).

La Banque a récemment émis des Soukouks (obligations islamiques) afin de mobiliser des fonds auprès du marché financier international. La première émission Soukouk, lancée, en 1424H, a généré 400 millions \$EU qui ont servi à financer des projets. Pour faire face aux besoins croissants en ressources, la Banque compte procéder à sa deuxième émission Soukouk dans le cadre du Programme « des obligations à moyen terme en eurodevises » (EMTN) pour un montant de 500 millions \$EU au cours du deuxième trimestre de 2005. L'opération devrait permettre de mobiliser jusqu'à 1 milliard \$EU.

## **2.5 Position de solvabilité /Résque d'insolvabilité**

Pour la position de solvabilité, l'agence de notation Standard and Poor's a attribué à la BID la note de la plus élevée (AAA) pour le long terme. Cette note a été attribuée en 2002 et confirmée en 2004. Elle est le résultat du bilan solide et de la bonne qualité des actifs de la Banque. Cette note assure à la Banque des perspectives d'avenir stables et lui permet de solliciter plus facilement le marché financier international. Par ailleurs, selon la Banque des Règlements internationaux et le nouvel accord de Bâle, la Banque a été déclarée, en juin 2004, banque multilatérale de développement à zéro risque pondéré.

## **III. MEMBRES, FONDS ET INSTITUTIONS DU GROUPE DE LA BID**

### **3.1 Membres du Groupe de la BID**

La BID a évolué au fil du temps pour devenir un Groupe dont les membres ont, chacun, un mandat spécifique et des modalités de fonctionnement propres, mais partageant tous une vision et une mission communes. Le Groupe de la BID entreprend une gamme variée d'activités à travers ces institutions compatibles avec la Charia. Ces activités couvrent le financement des projets, le financement du commerce, l'assurance des investissements, le développement du secteur privé, la recherche, la formation et le renforcement des capacités à travers l'assistance technique. Les membres du Groupe de la BID sont brièvement traités ci-dessous.

#### **3.1.1 Institut islamique de recherche et de formation**

L'Institut islamique de recherche et de formation (IIRF) a été créé en 1401H (1981) pour entreprendre des travaux de recherche et des activités de formation et d'information liés à l'économie et aux opérations bancaires et financières islamiques.

Outre ces activités principales, l'IIRF est également engagé dans diverses autres opérations. Dans le cadre de son Programme de promotion et d'encouragement, l'IIRF apporte son aide aux individus et aux institutions pour leur permettre de mener des activités de recherche et de formation dans le domaine de l'économie et des opérations bancaires et financières islamiques. L'IIRF a institué depuis 1408H (1988), un Prix international, connu sous le nom Prix de la BID et dont le but est de reconnaître, récompenser et encourager la créativité et l'innovation dans les domaines de l'économie et des opérations bancaires et financières islamiques. Décerné, chaque année, en alternance, pour l'économie islamique et les opérations bancaires islamiques, ce Prix se présente sous forme d'une citation frappée de l'emblème de la BID et d'une récompense en espèces d'environ 40.000 \$EU. L'IIRF publie par ailleurs des journaux et des études sur l'économie islamique.

En 1425H, l'IIRF a réalisé six études de recherche, publié les actes de huit séminaires et présenté douze communications à divers séminaires et conférences. Près de 150 travaux de recherche ont été réalisés par des scientifiques externes dans le cadre de séminaires/conférences/ateliers sur divers thèmes ayant trait à l'économie, la coopération et le développement islamiques. L'IIRF a également organisé 16 séminaires et 25 programmes de formation. Actuellement, l'Institut travaille sur trois systèmes de base de données sur les experts/scientifiques, l'information

sur les opérations bancaires islamiques et les biens Awqaf, ainsi que sur un Site Internet trilingue. L'IIRF a également commencé de diffuser en ligne un bulletin d'information sur ses activités. Jusqu'à la fin de 1425H, le total des publications de l'IIRF a atteint le chiffre de 243.

### **3.1.2 Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation**

La Société Islamique d'assurance des Investissements et des Crédits à l'exportation (SIACE) a été créée en 1415H (1994) pour élargir le cadre des transactions commerciales et des flux d'investissements entre les pays membres de l'OCI. La SIACE a pour mission d'encourager les exportations vers et à partir des pays membres et de faciliter le flux des investissements étrangers vers les pays membres. Ceci est fait en mettant en place et en encourageant l'utilisation de produits compatibles avec la Charia pour l'assurance des crédits à l'exportation et des investissements et comme moyens de réduction des risques politiques.

Le capital autorisé de la SIACE s'élève à 100 millions DI (150 millions \$EU). La BID a contribué à hauteur de 50% du capital de la société, alors que le reste a été ouvert à souscription par les pays membres de l'OCI. A ce jour, 34 pays ont contribué au capital de la SIACE.

La SIACE a commencé ses opérations en 1416H (1995). A la fin de 1425H, le nombre total de polices émises a atteint 72 et les engagements actuels 475 millions \$EU. A la fin de 1425H, le volume d'affaires assuré s'est élevé à 376 millions \$EU, et le revenu total au titre des primes et honoraires à 3,25 millions \$EU. Le Site Internet [www.iciec.com](http://www.iciec.com) renferme des informations plus détaillées sur la SIACE.

### **3.1.3 Société islamique pour le développement du secteur privé**

Créée en Rajab 1420H (novembre 1999), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) a pour mission de compléter le rôle joué par la BID en matière de développement et de promotion du secteur privé et de servir de moteur de croissance économique et de progrès social dans les pays membres. Elle a pour objectif principal de fournir une large gamme de produits et services financiers compatibles avec la Charia, d'élargir l'accès aux marchés financiers islamiques, d'accroître la part de financement du secteur privé, de promouvoir l'esprit d'entreprise dans les pays membres et d'encourager les investissements entre ces derniers.

La SID qui est une entité indépendante au sein du Groupe de la BID est dotée d'un capital autorisé de 1,0 milliard \$EU. De ce montant, 500 millions \$EU ont été ouverts à souscription par les pays membres et d'autres institutions et un montant de 275 millions \$EU a déjà été libéré. La BID a souscrit 50% du capital de la SID, tandis que les pays membres et les institutions financières publiques des pays membres ont souscrit respectivement 30% et 20%. A la fin de 1425H, 44 pays et cinq institutions financières publiques ont ratifié les statuts de la SID, alors que six pays membres étaient en passe de le faire.

La SID offre à ses clients une gamme variée de produits financiers, tels que le financement direct, la gestion d'actifs, le financement structuré et les services conseil. Elle utilise des modes de financement/produits financiers conformes à

la Charia, comme la participation au capital, le financement à terme (crédit-bail, vente à tempérament, Istisna'a) et la quasi participation au capital sous forme de financement à terme convertible en prise de participation à un moment donné de la vie du projet.

En 1425H, la SID a approuvé 18 opérations pour un montant total de 105,13 millions \$EU. Depuis sa création, la SID a approuvé 47 projets pour un montant total de 270,19 millions \$EU (hormis annulations). De plus amples détails sur les activités de la SID sont disponibles sur le Site Internet de la Société [www.icd.org](http://www.icd.org).

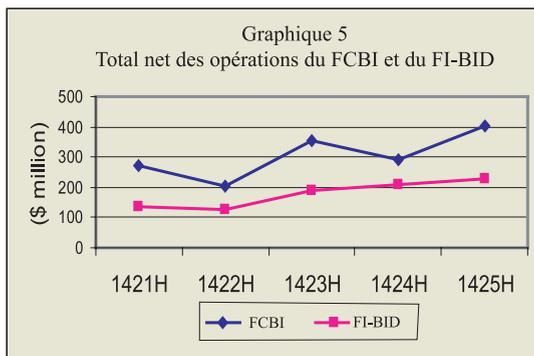
### 3.2 Fonds spécialisés

Cette section donne un aperçu des opérations des Fonds spécialisés créés par le Groupe de la BID.

#### 3.2.1. Fonds commun des banques islamiques pour l'investissement et le développement (FCBI)

La Banque islamique de développement a créé le Fonds commun des banques islamiques pour l'investissement et le développement (FCBI) en 1407H (1987) en association avec d'autres banques et institutions financières islamiques. Le FCBI mobilise les liquidités disponibles auprès des banques et institutions financières islamiques et les oriente vers la promotion du commerce et le développement des pays membres en accord avec les principes de la Charia.

Il est doté d'un capital libéré fixe de 100 millions \$EU et d'un capital variable de 280 millions \$EU. Le Fonds dispose en outre de 300 millions \$EU placés par la BID à titre de dépôt spécifique. Il est administré par la BID en tant que Moudarib (gestionnaire). Vingt banques et institutions financières islamiques, dont la BID, participent au capital du FCBI.



Au cours de la période 1408H-1425H (1983-2004), le FCBI a approuvé 235 opérations pour un montant de 3,9 milliards \$EU. En 1425H, le FCBI a réalisé 21 opérations pour un montant total de 400 millions \$EU. Parmi ces opérations, 15 ont été financées à hauteur de 308 millions \$EU au profit du commerce (Graphique 5).

#### 3.2.2 Fonds d'Investissement de la BID (FI-BID)

Créé en 1410H (1989), le Fonds d'investissement de la BID (FI-BID) est un guichet de la BID consacré au secteur privé. Il a pour fonction de promouvoir les investissements étrangers directs (IED) dans les pays membres. Il vise principalement à mobiliser des ressources pour la BID et à fournir aux investisseurs des possibilités d'investissement compatibles avec la Charia.

Au cours de ses 15 années d'existence, le Fonds a vu son capital passer de 100 millions \$EU à 325 millions \$EU, détenus par 27 investisseurs institutionnels issus de 11 pays membres. Le Fonds est coté à la Bourse du Bahreïn, ce qui a amélioré la situation de ses liquidités car cette cotation lui permet de négocier ses unités à tout moment, sans autorisation préalable de rachat de la part de la Banque Islamique de Développement.

En 1425H, le FI-BID a réalisé 20 opérations pour un montant de 228,85 millions \$EU, et son financement cumulé a atteint 1,52 milliards \$EU.

### **3.2.3 Fonds d'infrastructure BID (FIB)**

Le Fonds d'infrastructure de la BID (FIB) a été créé en 1422H pour servir d'instrument d'investissement privé consacré au développement de l'infrastructure dans les pays membres de la BID. Le Fonds a pour objectifs de rechercher l'appréciation à long terme du capital par des placements en actions et des opérations connexes liées à l'infrastructure et aux projets relevant de ce secteur dans les pays membres de la BID. Il a aussi pour mission de promouvoir le financement islamique des projets d'infrastructure. Le Fonds offre un accès à de nombreuses possibilités d'investissement substantiel dans les pays membres. Il permet d'investir principalement dans les grands secteurs de l'infrastructure, notamment la production d'électricité, les télécommunications, le transport, l'énergie, les ressources naturelles, les ressources en eau et les institutions financières et marchés des capitaux islamiques.

La proportion du Fonds consacrée aux prises de participation équivaut à 730,5 millions \$EU et celle de la Facilité de financement complémentaire (FFC) à 200 millions \$EU. Compatible avec la Charia, la facilité FFC est déployée en même temps que le capital-actions du Fonds. A la fin de 1425H, le Fonds a engagé un montant total de 332 millions \$EU au profit de huit projets dans les pays membres. A la fin de 1425H, les investissements du Fonds ont affiché un rendement total de 48,46 millions \$EU, dont 33,40 millions \$EU sous forme de dividendes et 15,06 millions \$EU sous forme de gains de capital réalisés. Les frais de gestion et autres dépenses payés à ce jour se chiffrent à 42,7 millions \$EU.

### **3.2.4 Fonds d'investissement des biens Awqaf (FIBA)**

Le Fonds d'investissement des biens Awqaf (FIBA) a été créé en Dhoul Qada 1421H (février 2001) suite à la décision de la 6<sup>e</sup> réunion des Ministres des Awqaf qui s'est tenue en Joumad Thani 1418H (octobre 1997) à Jakarta, Indonésie, et sur la base d'un protocole d'accord conclu entre la Banque Islamique de Développement et neuf autres participants. Les ultimes bénéficiaires sont les nécessiteux, les déshérités, les orphelins, les personnes du troisième âge et les handicapés. Le Fonds a pour mission de mettre en valeur les biens immeubles Awqaf et d'investir dans ce domaine, conformément aux principes de la Charia. En tant que Moudarib (Gestionnaire), la BID s'assure que l'ensemble des participants obtiennent un retour sur investissement comparable.

Un montant de 51 millions \$EU a été souscrit dès la création du Fonds. Suite aux demandes de participation supplémentaires reçues, le capital de base du Fonds a été augmenté à 55 millions \$EU en 1423H (2003). La BID a fourni une ligne de financement de 50 millions \$EU pour soutenir les activités du Fonds. Elle a

également approuvé un montant de 250.000 \$EU pour une opération d'assistance technique portant sur l'élaboration d'études de faisabilité et de plans de conception des projets.

En 1425H, le Fonds a approuvé sept opérations pour un montant de 41,77 millions \$EU. Quatre opérations ont porté sur la mise en valeur des biens Awqaf, avec une contribution totale du FIBA de 36,77 millions \$EU. Les 5 millions restants ont été consacrés à trois opérations de gestion des liquidités. Depuis sa création jusqu'à la fin de 1425H, le Fonds a approuvé 31 opérations pour un montant total de 135,1 millions \$EU.

### **3.2.5 Fondation mondiale pour le Waqf (FMW)**

La Fondation mondiale pour le Waqf (FMW) a été créée en 1422H (2001) en collaboration avec les organisations Awqaf (gouvernementales), les ONG et les philanthropes du secteur privé. A la fin de 1425H, les contributions des 15 participants actuels s'élevaient à 42 millions \$EU, dont 25 millions en actions détenus par la BID. Le FMW est chargée de gérer et investir ses ressources et d'en dépenser le revenu en accord avec les conditions des Waqif (donateurs) et conformément aux principes de la Charia.

Le rôle du Waqf en tant qu'institution socio-économique consiste à contribuer aux plans et programmes de développement durable visant à améliorer la situation des populations et communautés musulmans et à mettre un terme aux souffrances des pauvres. Les objectifs de la FMW sont les suivants : soutenir la création d'un réseau d'institutions Waqf, coordonner leurs activités, fournir un savoir-faire dans des domaines pertinents, contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement humain à travers des activités telles que le soutien à l'éducation, la santé, les institutions sociales et les programmes de développement, octroyer des bourses d'études, fournir une aide d'urgence sous forme de biens et services et aider les pays membres de la BID à adopter une législation Waqf unifiée.

La FMW a initié un projet de constitution d'une « banque de données Waqf », en coopération avec l'IIRF. La Fondation collabore également avec la Fondation publique koweïtienne pour les Awqaf (FPKA) en vue de l'élaboration d'une législation Waqf. Les documents de base de la FMW ont été finalisés en 1425H. La FMW a lancé une campagne promotionnelle visant à commercialiser le programme « Waqf international au service du Saint Coran ». Le lancement a eu lieu au mois de Ramadan, en coopération avec l'Organisation internationale pour la mémorisation du Saint Coran. Le Site Internet [www.worldwaqf.org](http://www.worldwaqf.org) contient de plus amples détails sur les activités de la FMW.

### **3.3 Institutions affiliées**

Les institutions affiliées de la BID sont le Centre international d'agriculture biosaline (CIAB), Emirats Arabes Unis, et la Société OIC Networks en Malaise. La BID est également chargée de la gestion du projet d'Arabie Saoudite pour l'utilisation de la viande du Hajj. Ci-après, un aperçu des activités de ces institutions et du projet en question.

### **3.3.1. Centre international pour l'Agriculture Biosaline (CIAB)**

Créé en 1420H (1999), le Centre International d'Agriculture Biosaline (CIAB) est un centre international de recherche - développement à but non lucratif spécialisé dans l'exploitation, l'utilisation des eaux salines et saumâtres et de l'eau de mer à des fins agricoles dans les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG). L'objectif du CIAB est de démontrer la valeur des ressources en eau saline dans la production de plantes utiles des points de vue écologique et économiques, de transmettre les résultats de ses recherches aux centres nationaux de recherche et de fournir des services aux communautés musulmanes à travers le monde.

En 1425H, les ressources mobilisées par le CIAB auprès de diverses agences ont affiché une nette expansion, due notamment à l'accroissement des fonds consacrés par la BID à la recherche - développement sur les questions de salinité dans les pays membres. Les fonds engagés par les agences donatrices pour la période 1425H-1429H s'élèvent à 3,66 millions \$EU. Le CIAB a entrepris des projets de consultance au profit de l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Municipalité de Doubaï, le Département des travaux publics d'Abou Dhabi et la National Prawn Company, Royaume d'Arabie saoudite.

En 1425H, le CIAB a commencé à mettre au point une base de données sur les scientifiques chercheurs et un annuaire (répertoire) sur ceux qui, parmi eux, travaillent dans le secteur de l'agriculture biosaline dans les pays membres de l'OCI. Le Centre a également coparrainé un séminaire d'une journée sur : «agriculture biosaline: défis et opportunités pour les produits depuis le champs jusqu'au marché». Il a été organisé à Doubaï par le CIAB et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Doubaï, EAU. Il a également mis au point et fait paraître une panoplie de publications, dont un bulletin d'information qui sort trois fois par an en anglais et en arabe.

### **3.3.2. OIC-NETWORKS SDN BHD (OIC-NETWORKS)**

En application de la résolution adoptée par la Conférence islamique au Sommet, la BID a démarré le projet de Réseau des systèmes d'information OCI (OICIS - NET ) afin de promouvoir l'utilisation de la technologie de l'information et de la communication dans les pays membres. OICIS-NET ([www.oicnetworks.com](http://www.oicnetworks.com)) est une coentreprise créée en Mouharram 1421H (avril 2000) par la BID et la société malaisienne MIMOS Sdn Bhd. OICIS-NET. Elle est essentiellement engagée dans les domaines suivants : information, commerce électronique, connectivité Internet et services de consultance. L'objectif premier de OICIS-NET est d'améliorer l'échange et le partage des ressources d'information entre les pays membres de l'OCI La Société gère deux systèmes Internet : OIC-Exchange ([www.oicexchange.com](http://www.oicexchange.com)) pour le Réseau éducation de l'OCI (OICEN) et OIC-Trade Network (OICTN) ([www.oictrade.com](http://www.oictrade.com)). OICTN a été créé en 1422H (2001) dans le but de faciliter l'échange d'informations sur le commerce et les opportunités d'affaires entre acheteurs et vendeurs dans les pays membres de l'OCI. Ses services sont réservés aux pays membres et ciblent le secteur de l'entreprise.

La BID qui détient 51% des actions de la coentreprise a annoncé qu'elle réalisera aux côtés de MIMOS un investissement total de 14,5 millions \$EU sur une période de 4 ans. Le capital autorisé de la Société s'élève à 2,6 millions \$EU. Ce montant a été entièrement libéré.

En juin 2004, les actionnaires ont décidé de réduire progressivement les opérations de la Société, dans la mesure où les recettes et la croissance escomptées, surtout en ce qui concerne OCITN, n'étaient pas au rendez-vous. Le plan d'activités ayant été réduit en conséquence, les actionnaires sont en train de réviser leur stratégie afin d'identifier de nouvelles ouvertures commerciales à la lumière des réalités et des tendances des activités économiques par Internet.

### 3.3.3. Projet d'Arabie Saoudite pour l'utilisation de la viande du Hajj

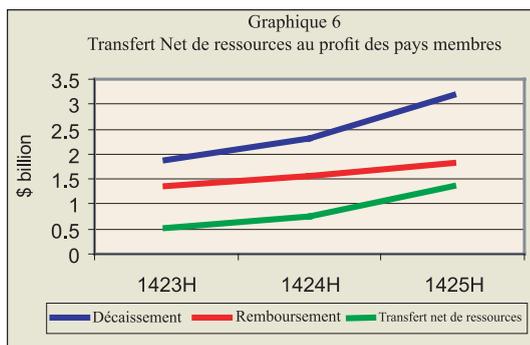
Le sacrifice animal constitue un important rituel du Hadj (Pèlerinage). Pour aider les pèlerins à accomplir harmonieusement ce rituel, le gouvernement d'Arabie Saoudite a chargé la BID de gérer ce projet depuis 1403H (1983). Les informations sur ledit projet et ses objectifs sont diffusées à grande échelle dans des opuscules, brochures et affiches traduits en plusieurs langues. Sur les 503.954 animaux immolés en 1425H, 272.000 carcasses de moutons ont été expédiées à 23 pays islamiques, et le reste, soit 231.954 carcasses de moutons et 4.495 carcasses de chameaux et de bovins ont été distribuées aux pauvres et aux nécessiteux dans l'enceinte du *Haram de Makkah Al Moukarramah*.

## IV. AIDE AU DEVELOPPEMENT DES PAYS MEMBRES

### 4.1 Flux de ressources vers les pays membres

En vertu de son mandat, la BID accorde des financements à ses pays membres à travers trois principaux types d'opérations : (i) opérations ordinaires (financement des projets et assistance technique) (ii) opérations de financement du commerce et (iii) opérations du Fonds Waqf.

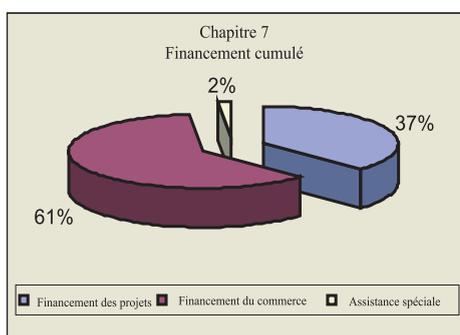
La plupart des pays membres de la BID recherchent des financements pour combler le déficit en ressources liés à des besoins de développement accrus. A l'instar des BMD, la BID fournit une assistance financière à ses pays membres pour les aider à compléter leurs ressources et à renforcer leur croissance économique. Le cumul des flux de ressources nettes fournies par la BID aux pays membres a atteint, à la fin de 1425H, un total de 7,2 milliards \$EU. Ce flux a enregistré une augmentation notable, passant de 0,52 milliard \$EU en 1423H à 1,35 milliard \$EU en 1425H –Graphique 6). Ces transferts de ressources vers les pays membres ont sans aucun doute contribué de façon substantielle à leur processus de développement.



Le financement net cumulé du Groupe de la BID, depuis sa création, s'est chiffré à 28,8 milliards \$EU (38,3 milliards). La ventilation du financement net de la BID est indiquée au Tableau 1. S'agissant de la distribution des opérations de la BID, le financement du commerce continue de prédominer (61%), puis viennent le

financement des projets (37%) et l'assistance spéciale (2%) (Graphique 7).

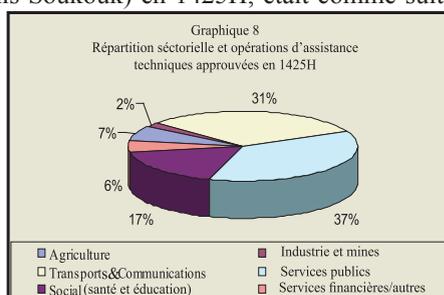
Tableau 1 Opérations de financement de la BID (1396H-1425H)	
Opérations de financement de la BID	Total Approbations cumulées
Total financement des projets (financement des projets à partir des ROC, financement Soukouk et Assistance technique)	10,7 milliards DI (14,4 milliards \$EU)
Financement du Commerce	17,6 milliards DI (23,3 milliards \$EU)
Opérations d'assistance spéciale	0.5 milliard DI (0,6 milliard \$EU)
<b>Total :</b>	<b>28,8 milliards DI (38,3 milliards \$EU)</b>



D'autres membres du Groupe de la BID et institutions affiliées/systèmes participent aux côtés de la BID à des activités de cofinancement/opérations syndiquées. Durant la période 1396H-1425H, le Groupe de la BID a approuvé un total de 4.754 opérations, dont 1883 projets (1.143 à partir des ROC, 14 à partir des ressources Soukouk, 486 opérations d'Assistance technique et 240 projets à partir des ressources des Fonds/entités affiliés), 1.787 opérations de financement du

commerce et 1.084 opérations d'Assistance spéciale.

La distribution sectorielle du financement approuvé pour les projets et l'assistance technique (AT), à partir des ROC (hormis Soukouk) en 1425H, était comme suit : services publics (37%), services sociaux (17%) (Graphique 8). Non seulement les secteurs sociaux sont d'une importance cruciale pour la croissance économique, mais ils contribuent aussi grandement à la réduction de la pauvreté. L'accroissement des investissements dans ces domaines constitue l'élément clé de la stratégie de développement future de la BID.

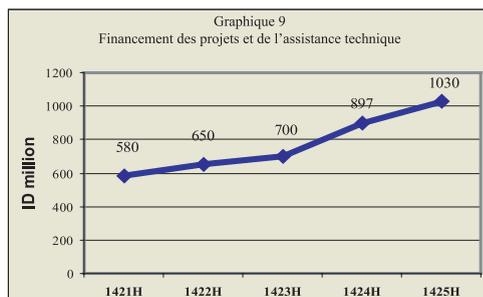


## 4.2 Financement des projets et Assistance technique

Accordé sous diverses formes, le financement des projets joue un rôle important dans la création de nouvelles capacités de production dans les pays membres, ainsi que dans le renforcement et/ou la réhabilitation de leurs capacités existantes. Dans le cadre de ses efforts visant à optimiser la stratégie de financement des projets, la Banque s'efforce de maintenir une réserve adéquate de projets pour chacun de ses

pays membres. Au fil des ans, le financement des projets a connu une croissance exceptionnelle en raison des efforts déployés par la Banque pour accroître son financement à moyen et long termes destiné au développement des pays membres.

En 1425H, le total des approbations au titre des opérations ordinaires (projets et assistance technique, Soukook inclus) a augmenté de 1,03 milliard DI (1,5 milliard \$EU) (Graphique 9). Le total du financement des projets du Groupe de la BID a atteint pour la même année 1,38 milliard DI (2,04 milliards \$EU). Les approbations nettes cumulées du Groupe de la BID (hormis Soukook) ont atteint, à la fin de 1425H (2004), 10,7 milliards DI (14,4 milliards \$EU). Le financement Soukook des projets a considérablement augmenté pour passer de 106 millions DI (153 millions \$EU) en 1424H à 192 millions DI (285 millions \$EU) en 1425H, soit un accroissement de 83%.



### 4.3 Objectifs de développement

Le Plan stratégique du Groupe de la BID identifie trois objectifs stratégiques majeurs pour les cinq prochaines années. Ces objectifs sont : (a) réduction de la pauvreté, (b) promotion de la coopération entre les pays membres, et (c) promotion de l'industrie et des institutions financières islamiques. La section suivante passe brièvement en revue les activités menées par le Groupe de la BID en vue de la réalisation de ces objectifs.

#### 4.3.1 Réduction de la pauvreté

La BID aide ses pays membres, en particulier les PMMA, à mettre en œuvre leurs programmes de réduction de la pauvreté, à stimuler la croissance économique et à renforcer leurs capacités institutionnelles. Comme prévu dans le Plan stratégique, l'assistance future de la BID sera axée sur le développement des services sociaux à travers le financement de projets dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'adduction d'eau, l'hygiène publique et l'agriculture. La Banque envisage d'intensifier ses investissements dans le développement des ressources humaines, l'infrastructure de base, le secteur de l'agriculture qui est générateur d'emplois, le développement du secteur privé qui sont tous de principaux instruments de réduction de la pauvreté.

Les PMMA reçoivent une attention spéciale dans le cadre des activités opérationnelles de la Banque. Le total des approbations nettes du Groupe de la BID en leur faveur s'est chiffré, en 1425H, à 566,63 millions DI (835,52 millions \$EU) pour 93 opérations. A la fin de 1425H, le total de l'assistance fournie à ces pays par le Groupe de la BID, toutes opérations confondues, a atteint 5,23 milliards DI (6,8 milliards \$EU) pour 1.312 opérations. Le plus gros pourcentage du financement concessionnel<sup>5</sup> de la Banque (61%) est allé aux PMMA.

<sup>5</sup> Le financement concessionnel est le financement accordé par la BID à des conditions de faveur par voie de prêt ordinaire, y compris l'assistance technique (AT) (ou facilité de prêt PMMA).

Le Groupe de la BID a également créé des Fonds, systèmes et programmes visant à réduire la pauvreté dans les pays membres en général et dans les PMMA en particulier. La BID a créé un Compte spécial PMMA pour le financement des projets de prestation de services primaires, comme l'éducation de base, les soins de santé, l'approvisionnement en eau potable et les micro projets en milieu rural. En 1425H, un montant de 13,29 millions DI (19,04 millions \$EU) a été approuvé pour 8 opérations à partir de ce compte. A la fin de 1425H, le total des approbations à partir du Compte spécial PMMA a atteint 193,35 millions DI (263,73 millions \$EU) pour 127 opérations.

L'assistance technique (AT) est financée à partir des Ressources ordinaires en capital (ROC) de la Banque et du Fonds Waqf. Elle prend la forme de prêts, subventions ou une combinaison des deux, et le gros du financement bénéficie aux pays membres les moins avancés et aux projets régionaux. Le Groupe de la BID aide les pays membres à renforcer leurs capacités à travers l'assistance technique, notamment en matière d'études de faisabilité, à identifier des projets viables, à élaborer les documents de projets rentables, à superviser la mise en œuvre des projets et à gérer et transférer leurs connaissances. Un montant de 13,58 millions DI (19,63 millions \$EU) a été consacré à 55 opérations en 1425H. A la fin de 1425H, le total des approbations cumulées pour 186 opérations AT a atteint 145,5 millions DI (189 millions \$EU).

Les projets financés dans le cadre du Programme d'assistance spéciale (PAS) portent essentiellement sur le développement socioéconomique des PMMA et des communautés musulmanes dans les pays non membres. En 1425H, la BID a approuvé, à partir du Fonds Waqf, 67 opérations pour un montant total de 13,82 millions DI (20,51 millions \$EU). A la fin de 1425H, elle a approuvé un montant total de 465 millions DI (586 millions \$EU) pour 1.084 opérations d'assistance spéciale. Un montant de 382,2 millions \$EU, pour 406 opérations, a été approuvé au profit des pays membres et 203,8 millions \$EU, pour 678 opérations, en faveur des Communautés musulmanes et autres organisations islamiques dans les pays non membres.

La BID est consciente de la contribution vitale des femmes et des ONG à la réduction de la pauvreté et au développement économique des pays membres. Par conséquent, elle finance les projets de réduction de la pauvreté conçus par les ONG en vue de l'amélioration de la qualité de vie des pauvres en milieu à la fois rural et urbain, et afin de permettre à la femme de participer au processus économique et de renforcer les capacités des communautés à la base. Ce faisant, la BID soutient la mise au point de micro projets visant à réduire la pauvreté à travers le renforcement des capacités. Elle organise, par ailleurs, des ateliers régionaux pour interagir avec les organisations féminines et non gouvernementales, s'inspirer de leur expérience sur le terrain et identifier de nouveaux partenaires du développement. Entre 1421H et 1425H, le montant total des approbations cumulées au titre de ce programme a atteint 1,72 millions \$EU pour 82 opérations. En 1425H, un montant de 0,53 million \$EU a été approuvé pour 20 micro opérations dans 21 pays.

La Banque a également publié une étude spéciale sur les « défis de la réduction de la pauvreté dans les pays membres de la BID ». Ce document a examiné l'incidence et les causes de la pauvreté dans les pays membres, les efforts consentis par ces

derniers pour combattre la pauvreté et les voies et moyens recommandés pour y parvenir. L'étude fait une analyse judicieuse de la stratégie à mettre en place pour faire face à la pauvreté dans les pays membres.

### **4.3.2 Programme de renforcement des capacités dans les pays membres de l'OCI**

En décembre 2004, 15 états membres de l'OCI, la BID et le Secrétariat de l'OCI ont créé un comité directeur chargé d'un « programme de renforcement des capacités des pays membres de l'OCI ». La BID a apporté son soutien à cette initiative du gouvernement de la Malaisie. Elle a, dans ce contexte, signé un protocole d'accord avec le gouvernement de la Malaisie en Jumad Awal 1425H (juin 2004). Ce Programme vise à tirer profit de l'expérience riche et utile acquise par les pays membres relativement avancés pour aider d'autres états membres de l'OCI, en particulier les moins avancés d'entre eux, à renforcer leurs capacités institutionnelles et à accélérer leur processus de développement. Ces initiatives devraient donner aux pays les moins avancés la capacité à mieux gérer leurs économies, d'en améliorer la performance et de bénéficier des aspects positifs de la mondialisation, avec comme objectif final de réduire la pauvreté et de réaliser une croissance économique durable.

Le programme démarrera en 1426H. La BID s'emploiera à créer une synergie et un partenariat effectif entre (a) les états membres de l'OCI relativement développés, avec à leur tête la Malaisie, (b) les institutions de financement au sein de l'OCI, avec la BID comme chef de file, (c) les bénéficiaires, à savoir les états membres de l'OCI les moins avancés et (d) le secteur privé et la société civile. Les projets à mettre en œuvre dans le cadre de ce programme devront être novateurs et produire un impact de développement plus profond. La BID a mis en place un Comité permanent chargé de coordonner la mise en œuvre du programme pilote, de mobiliser les ressources financières requises et d'élaborer un plan pour la 2<sup>e</sup> phase du projet.

## **4.4 Participation aux initiatives internationales**

La BID est un membre actif de la communauté internationale de développement. Elle participe à un certain nombre d'initiatives internationales visant à promouvoir la croissance économique et le développement. Cette section donne un aperçu de la participation de la BID à ce type d'initiatives.

### **4.4.1 Coopération avec l'Afrique (Déclaration de Ouagadougou)**

La BID a décidé d'augmenter substantiellement le volume de son financement au profit des pays membres africains afin de les aider dans leurs efforts de développement. Elle a soutenu l'initiative de l'Union africaine appelée Partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les objectifs du NEPAD sont précisés dans la Déclaration de Ouagadougou adoptée par le Conseil des Gouverneurs lors de la réunion annuelle qui s'est tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, en octobre 2002. Dans cette Déclaration, les Gouverneurs de la BID ont réaffirmé l'engagement du Groupe de la BID à prêter une attention particulière aux PMMA africains. A ce titre, le Groupe de la BID s'est engagé à consacrer, sur une période de cinq ans, un montant de 2,0 milliards \$EU à des secteurs clés dans les pays africains les moins avancés.

Le but principal de cette intervention est d'accélérer la croissance économique et de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les pays concernés. Le Groupe de la BID a ensuite adopté un « Plan d'action » qui contient une ventilation provisoire des opérations par mode de financement. Dans le cadre de ce plan, les approbations cumulées au cours des deux dernières années (1424H-1425H) ont atteint 849,76 millions \$EU. Ce résultat est bien au dessus des objectifs annuels fixés.

#### 4.4.2 Participation à l'initiative PPTE

En 1996, la communauté internationale de développement et les pays donateurs ont mis en route un Programme pour les pays pauvres très endettés (PPTE) en vue d'un allègement de la dette des pays pauvres à travers le rééchelonnement de cette dette. En 1997, la BID s'est engagée, en même temps que d'autres BMD, à soutenir les objectifs du programme PPTE. Elle a, depuis, activement contribué à l'allègement de la dette en rééchelonnant celle des pays éligibles. A ce jour, 37 pays sont habilités à bénéficier, en 2003, d'un allègement de la dette estimé à 54,5 milliards \$EU sur la base de la valeur actuelle nette (VAN). En septembre 2004, 27 pays membres étaient potentiellement éligibles, dont 19<sup>6</sup> sont membres de la BID. Sur ces dix-neuf pays, huit<sup>7</sup> ont atteint le point d'achèvement, six<sup>8</sup> ont atteint le point de décision et cinq<sup>9</sup> sont au stade de prédécision. Les pays membres de la BID qui ont atteint le point d'achèvement ont tous soit bénéficié soit sont en passe de bénéficier d'un allègement de la dette. En 1425H, les mesures d'allègement de la dette de la BID ont profité aux pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Tchad, Ouganda, Mauritanie et Niger. La mise en œuvre du programme BID d'allègement de la dette du Mali est en cours. Pour ce qui est de la Guinée Bissau, la Banque est en train de mettre en place un mécanisme lui permettant d'acquitter sa part de l'allègement.

#### 4.4.3 Cofinancement avec les BMD et autres organisations

Le cofinancement<sup>10</sup> figure parmi les principaux mécanismes permettant à la Banque d'entretenir et de nouer des alliances/liens de collaboration avec d'autres donateurs, BMD et institutions internationales de financement. A cet effet, la Banque entretient un partenariat spécial avec le Groupe de coordination arabe, les banques islamiques et les institutions nationales de financement du développement (INFD).

En 1425H, la BID a cofinancé 18 projets dans 13 pays membres pour un montant de 1,1 milliard \$EU, dont 292 millions \$EU (27%) ont été versés par la BID. Les partenaires du Groupe de la BID en matière de cofinancement sont la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds arabe pour le développement économique et social, le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, la Banque européenne d'investissement, le Fonds de l'OPEP, le Fonds saoudien pour le développement et la Banque Ouest africaine de développement .

---

<sup>6</sup> Ces pays sont : Bénin, Burkina Faso, Tchad, Comores, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Comores, Côte d'Ivoire, Somalie, Soudan, Ouganda et Yémen.

<sup>7</sup> Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sénégal et Ouganda.

<sup>8</sup> Cameroun, Tchad, Guinée, Guinée Bissau, Gambie et Sierra Léone

<sup>9</sup> Côte d'Ivoire, Comores, Somalie, Soudan et Togo

<sup>10</sup> Le cofinancement est un accord de financement par lequel plus d'un prêteur contribue au financement d'un projet selon des conditions identiques ou différentes.

Le Groupe de la BID a également participé à d'autres initiatives susceptibles de profiter à terme à ses pays membres africains, notamment dans le domaine des services sociaux. La BID a déjà mis en route au Tchad et au Niger un programme d'éducation bilingue au titre duquel les investissements ont atteint 33 millions \$EU. Lors de la conférence internationale qui s'est tenue en juin 2004 à N'djamena, Tchad, les participants ont annoncé des contributions totalisant 450 millions \$EU, dont 300 millions \$EU par la BID en soutien aux pays d'Afrique sub-saharienne désireux de développer l'éducation bilingue.

#### **4.4.4 Participation à d'autres programmes**

La Banque est membre du Comité tripartite regroupant le Comité inter-Etats permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et l'OCI. Ce Comité est chargé d'accélérer la mise en œuvre du Programme CILSS qui vise à combattre les effets de la sécheresse chronique dont souffre la région du Sahel. La Banque a déjà engagé 20 millions \$EU au titre de ce Programme.

La Banque gère, par ailleurs, le Fonds Al Aqsa et le Fonds Al Qods, tous deux créés par la Conférence arabe au Sommet de Rajab 1412H (octobre 200). Ces Fonds ont pour principal objectif de fournir une aide au peuple Palestinien dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

#### **4.5 Financement de l'aide d'urgence**

La BID a toujours apporté à ses pays membres et aux communautés musulmanes à travers le monde une aide en cas d'urgence ou de calamités naturelles. Récemment, elle a fourni une aide financière aux victimes du tremblement de terre en Iran et en Turquie. Le Groupe de la BID a également approuvé un programme d'aide d'urgence pour un montant de 500 millions \$EU au profit des pays affectés par le Tsunami. Ce programme a profité essentiellement aux trois pays membres de la BID sinistrés, à savoir l'Indonésie, les Maldives et la Somalie, en plus de trois autres pays non membres : Inde, Sri Lanka et Thaïlande. En outre, la Banque a approuvé une subvention de 5,0 millions \$EU pour les opérations de secours, mais aussi pour la reconstruction de l'infrastructure sanitaire et scolaire afin de protéger les segments les plus vulnérables des communautés affligées. La BID parraine, d'autre part, « l'Alliance pour l'aide aux enfants victimes du Tsunami », conjointement avec l'OCI et les organisations islamique de secours.

#### **4.6 Evaluation des opérations et enseignements tirés**

Le Bureau d'évaluation des opérations (BEO) de la Banque a été créé en Rabi Thani 1411H (novembre 1990) pour faire l'évaluation des opérations à la fois achevées et en cours. Depuis sa création, le BEO a évalué 260 opérations comprenant 235 projets achevés, 22 évaluations spéciales et 3 évaluations d'aide aux pays faites conjointement avec la Banque mondiale.

La Banque a tiré deux types d'enseignements : (a) le premier, de type opérationnel, concerne l'amélioration de l'efficacité et de la pertinence des activités de financement de la BID et (b) le second a trait au développement et concerne l'impact socio-économique de la contribution de la Banque au développement des pays bénéficiaires. Des recommandations appropriées ont été formulées en vue du renforcement de la

qualité et de l'impact des opérations futures de la BID. Les enseignements retenus sont diffusés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Banque pour garantir une gestion améliorée des projets.

En A425H, un atelier intitulé « Renforcement de la capacité d'évaluation des institutions régionales arabes de développement » a été organisé au mois de Safar 13-15 (avril 3-5) au siège de la BID, en collaboration avec la Banque mondiale et avec la participation de la BAsD et de la BAfD. Cet évènement était destiné à renforcer les connaissances et les compétences des participants dans le domaine de l'évaluation des opérations à travers le partage d'expériences avec les BMD et la BID.

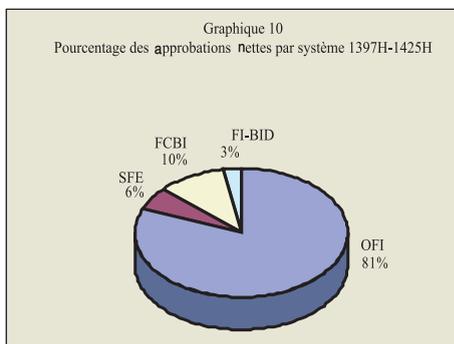
## V. PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES PAYS MEMBRES

La promotion de la coopération commerciale entre les pays membres a toujours figuré parmi les principaux objectifs poursuivis par la Banque. Cet engagement a été réaffirmé dans le Plan stratégique qui considère la promotion de la coopération comme l'un des trois objectifs stratégiques du Groupe de la BID. A cet effet, le Groupe a mis au point toute une série d'activités : promotion du commerce et coopération technique, promotion du développement du secteur privé, coopération active avec les institutions nationales de financement du développement (INFD) et établissement de liens étroits avec d'autres organisations sous régionales, régionales et internationales. Un effort particulier a été consenti pour concevoir un programme et des projets à même de resserrer les liens de coopération entre les pays membres. Pour le renforcement de la coopération, l'intensification des échanges commerciaux et des investissements sont des éléments incontournables qui peuvent jouer un rôle important dans ce domaine. C'est pour cette raison que ces activités figurent en bonne place dans le programme de développement du Groupe de la BID.

### 5.1 Opérations de financement du commerce

Les opérations de financement du commerce ont principalement pour objectif de renforcer la coopération économique à travers la promotion du commerce entre les pays membres. Le soutien aux actions de développement des pays membres par le financement de leurs importations vitales de biens intermédiaires et d'équipements permet de réaliser cet objectif.

Les opérations de financement du commerce ont démarré en 1397H (1977). Elles sont réalisées à travers deux systèmes : Opérations de financement des importations (OFI) et le système de financement des exportations (SFE). Le financement du commerce est également effectué à travers des Fonds spécialisés, à savoir le FI-BID et le FCBI. La ventilation du financement approuvé au titre du commerce est illustrée par le Graphique 10. La SID, le FIBA et le Département de la Trésorerie de la Banque participent aussi aux opérations



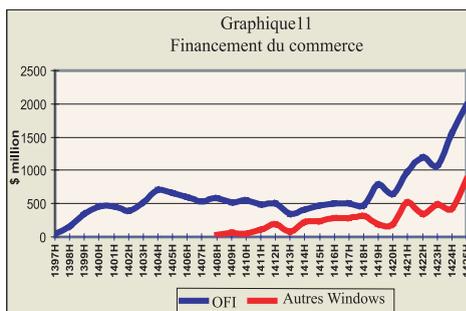
de financement du commerce. D'autre part, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) assure les crédits à l'exportation de produits en provenance des pays membres.

Les opérations de financement du commerce ont affiché une croissance soutenue. A la fin de 1425H, le total des approbations cumulées a atteint 17,63 milliards DI (23,27 milliards \$EU). En 1425H, le total des approbations au titre du financement du commerce a atteint 1,91 milliard DI (2,8 milliards \$EU). A la fin de 1425H, les approbations brutes cumulées au titre du financement du commerce, tous systèmes confondus, se sont élevées à 20,06 milliards DI (26,55 milliards \$EU).

### 5.1.1 Opérations de financement des importations (OFI)

Le programme des opérations de financement des importations (OFI) est, de loin, le principal système de financement du commerce. Les ressources qui servent à financer les OFI proviennent essentiellement des fonds propres de la Banque qui les met à la disposition des pays membres en vue de l'importation de biens essentiels. Pour compléter ces ressources, la Banque mobilise des fonds supplémentaires sur le marché à travers deux mécanismes : les opérations syndiquées et la Mourabaha à deux étapes (M2E)<sup>11</sup>. Les fonds sont généralement octroyés pour l'importation de biens tels que le pétrole brut, les produits pétroliers raffinés, les engrais, etc. Un montant total de 564 millions \$EU a été approuvé au titre de ces deux mécanismes en 1425H.

En 1425H, les approbations dans le cadres des OFI ont atteint 1,34 million DI (1,97 million \$EU) pour 83 opérations en faveur de 21 pays membres. Ces approbations ont connu une croissance impressionnante (Graphique 11) au fil des ans, passant de seulement 43,61 milliards DI (50,52 millions \$EU) en 1397H à un total cumulé de 14,14 milliards DI (18,42 milliards \$EU) à la fin de 1425H. De ce montant, 13,94 milliards sont allés à l'importation de pétrole brut (76%) et de produits pétroliers raffinés (49%), de produits industriels intermédiaires (26%) et d'huile végétale (5%).



### 5.1.2 Système de financement des exportations (SFE)

Le Système de financement des exportations (SFE) vise à promouvoir les exportations de produits traditionnels et non traditionnels mais également de biens d'équipement provenant de tous les pays membres participants. En tant que système de crédit fournisseur, le SFE vise à promouvoir les exportations de produits des pays membres à travers le financement à court et long termes de ces exportations destinées à des pays à la fois membres et non membres.

Le SFE a ses propres adhérents. Il a également un capital, un budget et des ressources qui lui sont propres. Ses comptes sont gérés séparément. Actuellement, le système

<sup>11</sup> La Mourabaha à deux étapes (M2E) est un mode de financement utilisé par la BID pour fournir des fonds à d'autres banques/institutions financières en vue du financement d'opérations et/ou pour mobiliser des fonds auprès de ces mêmes institutions dans le cadre de ses opérations de financement.

compte 26 pays participants<sup>12</sup> (membres) dont la contribution totale se chiffre à 170 millions DI. Le capital total souscrit, y compris contribution de la BID (150 millions DI), s'élève à 320 millions DI. Le capital libéré du Système est de 134 millions DI, dont 75,00 millions DI ont été versés par la BID. A la fin de 1425H, le montant total approuvé à travers le système a atteint 1,03 milliard DI (1,41 milliard \$EU) pour 230 opérations au profit de 19 pays membres exportateurs. Les approbations SFE ont atteint 181,3 millions \$EU (270 millions \$EU) en 1425H pour 18 opérations.

### **5.1.3 Système BADEA de financement du commerce**

Il s'agit d'un programme spécial qui est la concrétisation d'un Protocole d'accord signé en 1418H (1988) entre la BID et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) basée à Khartoum. Le protocole d'accord avait d'abord été signé pour une durée de trois ans à partir de 1419H (2001), mais à l'expiration de la période initiale, il a été reconduit pour trois autres années. En vertu de ce protocole d'accord, la BID gère un montant de 50 millions \$EU en tant que Moudarib. Ce montant est utilisé pour promouvoir les exportations à partir des pays arabes vers des pays non arabes de l'Union Africaine. Depuis le début de ses opérations, le système a approuvé 20 opérations en faveur d'importateurs issus de 10 pays : Angola, Gambie, Guinée, Kenya, Ile Maurice, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Ouganda et Zimbabwe. En 1425H, un montant total de 14,80 millions \$EU a été approuvé en faveur de l'Angola (5,00 millions \$EU), la Tanzanie (4,80 millions \$EU) et les Seychelles (5,00 millions \$EU).

## **5.2 Promotion du commerce**

Outre les systèmes de financement du commerce susmentionnés, la Banque s'est dotée de programmes spéciaux conçus spécifiquement pour promouvoir le commerce entre les pays membres.

### **5.2.1 Programme de coopération et de promotion du commerce**

Le Programme de Coopération et de Promotion du Commerce (PC&PC) a été mis en place en 1414H (1994) pour compléter les activités de la Banque visant à promouvoir la coopération entre les pays membres en matière de commerce. Le Programme vise principalement à renforcer les capacités des agences de promotion des exportations dans les pays membres. En 1425H, la Banque a organisé, dans le cadre du PC&PC, 5 foires commerciales, 4 séminaires/ateliers et 3 stages de formation.

### **5.2.2 Assistance dans le cadre des questions relatives à l'OMC**

En 1997, la BID a mis en place un programme intensif d'assistance technique visant à aider les états membres de l'OCI à améliorer les capacités de leurs institutions et de leurs personnels dans le domaine des activités de l'OMC<sup>13</sup>. La BID aide ces pays à négocier les règles commerciales, à comprendre et à appliquer de façon constructive les règles de l'OMC, à participer activement aux processus de l'OMC et à promouvoir leurs intérêts communs lors des négociations futures. La BID leur apporte également, sur demande, un soutien technique, tout comme elle leur fournit

<sup>12</sup> Ces pays sont : Algérie, Bahreïn, Bangladesh, Brunei, Cameroun, Egypte, Gabon, Indonésie, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Malaisie, Maroc, Pakistan, Palestine, Arabie saoudite, Sénégal, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Turquie, Emirats Arabes Unis et Ouganda.

<sup>13</sup> Actuellement, 37 pays membres de la BID sont membres de l'OMC qui compte 148 pays adhérents.

des services conseil sur les questions liées à l'accèsion des pays membres à l'OMC. Elle organise à cet effet des réunions consultatives, des stages de formation sur la politique commerciale, des séminaires et des ateliers, réalise des études et fournit une assistance technique spécifique à chaque pays.

A la fin de 1425H, la BID avait organisé 19 réunions consultatives, 8 stages de formation, 21 séminaires et 11 ateliers. La Banque a également réalisé 5 études et financé 13 projets d'assistance technique spécifiques à des pays et portant sur les activités de l'OMC.

### **5.3 Promotion des investissements intra-pays membres**

La promotion des investissements intra-pays membres est un autre moyen de renforcer la coopération entre les pays membres. La BID met un accent particulier sur la facilitation des flux d'investissement entre ces pays. Dans le cadre de son Plan stratégique, le Groupe de la BID encourage la coopération économique, soutient l'organisation de conférences sur l'investissement, facilite la formation des coentreprises entre les pays membres et accorde la priorité aux projets communs à deux pays ou plus.

La BID a organisé plusieurs conférences sur l'investissement afin de sensibiliser les investisseurs potentiels aux opportunités existantes. Elle a également organisé une réunion d'experts afin d'identifier les principaux obstacles à la promotion de la coopération entre ses pays membres. A cet égard, des experts issus de 12 institutions (Commission de bourse, Bourses et institutions financières internationales islamiques) des pays membres de la BID ont tenu une rencontre les 26 et 27 juin 2004 au siège de la BID, Djeddah, afin de débattre de la question du « renforcement des capacités des marchés financiers en vue de la promotion des investissements entre les pays membres de la BID ». Le groupe de travail proposé par les experts a ensuite été invité à Djeddah par la BID les 6 et 7 novembre 2004. Un plan d'action, élaboré par ce groupe a été présenté à la Conférence économique de l'OCI tenue à Istanbul du 23 au 27 novembre 2004.

La SID et la SIACE jouent également un rôle important dans la promotion des investissements. La BID fournit en outre des lignes de financement aux INFD, coopère avec l'AINFD dans les pays membres, ainsi qu'avec la CICI et les autres banques islamiques en vue de la promotion des flux d'investissement intra-pays membres. La Banque a déployé des efforts pour faciliter la mise en application d'un cadre juridique approprié qui devrait améliorer les perspectives d'avenir en matière d'investissement dans les pays membres.

## **VI. PROMOTION DE L'INDUSTRIE ET DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ISLAMIQUES**

### **6.1 Contribution aux activités bancaires islamiques**

Le Plan stratégique du Groupe de la BID a identifié la promotion de l'industrie et des institutions financières islamiques comme l'un de ses objectifs stratégiques majeurs. A cet égard, la BID continue de jouer un rôle catalyseur de premier plan dans la promotion et le renforcement des banques islamiques dans les pays tant membres que non membres. De ce fait, l'industrie bancaire islamique est désormais perçue

comme un système de rechange viable permettant la mobilisation de l'épargne et des investissements dans différentes parties du monde.

La BID a contribué à la création d'un mécanisme pour l'élaboration de normes bancaires islamiques acceptables au plan international, afin de consolider ses relations avec les banques centrales des pays membres et de relever le statut de l'industrie bancaire islamique à un niveau comparable à celui des banques traditionnelles.

Pour aider les banques islamiques à renforcer leur compétitivité dans le nouvel environnement mondial, la Banque continue d'appuyer les nouvelles initiatives visant à mettre au point un cadre prudentiel codifié pour l'industrie bancaire islamique. Ces initiatives visent à faciliter la normalisation des produits financiers islamiques et à améliorer la compétitivité, la transparence et la viabilité de l'industrie bancaire islamique.

Ces efforts devraient également contribuer au renforcement de la compétitivité des institutions financières islamiques et faciliter le bon fonctionnement des banques islamiques aux côtés des institutions bancaires traditionnelles. Ci-après un résumé succinct de ces initiatives :

## **6.2 Mise au point de nouveaux modes de financement**

Les modes utilisés par la BID pour le financement des projets sont le prêt, la prise de participation, le crédit-bail, le partage des bénéfices, la vente à tempérament et l'Istisna'a. Pour mobiliser des ressources supplémentaires, la Banque a mis au point un certain nombre de systèmes tels que les OFI, le SFE, le FCBI et le FI-BID. A travers ces systèmes, le financement du commerce intervient par voie de Mourabaha. La Banque a récemment introduit les Soukouks ou titres obligataires adossés à l'actif et destinés à la mobilisation des ressources sur le marché international.

## **6.3 Participation au capital des banques islamiques**

La BID a aidé à la création d'un certain nombre de banques islamiques dans les pays membres, notamment par voie de participation au capital-actions. La Banque est actionnaire de 28 banques et institutions financières islamiques.

## **6.4 Intégration des activités bancaires et financières islamiques**

La BID a aidé à la création des institutions bancaires islamiques ci-dessous afin de rehausser le niveau de transparence, prudence, gouvernance d'entreprise et gestion des risques.

**6.4.1 Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (OCAIFI) :** Créée en 1992, l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (OCAIFI) est un organe d'autorégulation en matière de divulgation des états financiers par les banques et institutions financières islamiques mais aussi de mise en oeuvre des pratiques d'audit par les commissaires aux comptes.

**6.4.2 Conseil des services financiers islamiques (CSFI) :** Le CSFI a été créé en 2002 à Kuala Lumpur, Malaisie, en tant qu'institution chargée de l'élaboration de

normes acceptables au plan international pour les banques islamiques. L'initiative de la création du CSFI a été prise par la BID en coopération avec le FMI et des banques centrales choisies. Le CSFI aidera à l'établissement de normes acceptables au niveau international, notamment les règles de prudence et les normes de supervision dans des domaines clés de l'industrie bancaire islamique.

**6.4.3 Marché financier islamique international (MFII) & Agence islamique internationale de notation (AIIN) :** La Banque a participé activement à la création du MFII et de l'AIIN. Pour répondre aux besoins du MIIF, elle a contribué à la mise en place d'une institution de conciliation et d'arbitrage commercial pour les institutions financières islamiques. Cette institution qui offre un cadre et un mécanisme pour le règlement des différends et dont la création se fait en coopération avec le Conseil général des banques et institutions financières islamique, sera basée à Doubaï. Le MFII devrait commencer ses activités en mi- 2005.

**6.4.4 Centre de gestion des liquidités (CGL) :** La participation de la Banque a été décisive dans la création du CGL au Bahreïn. Le CGL est un élément clé d'un projet plus vaste visant la création du MFII, ce qui devrait faciliter la mobilisation des ressources et l'investissement à travers l'utilisation d'instruments financiers conformes à la Charia.

**6.4.5 Conseil général des banques et institutions financières islamiques (CGBIFI) :** La BID a joué un rôle spécial dans la création du CGBIFI, organisme international autonome à but non lucratif représentant les institutions de l'industrie financière islamique. Enregistré au Royaume du Bahreïn en 2001, le CGBIFI vise, entre autres, à promouvoir les institutions financières islamiques, diffuser les concepts, règles et dispositions connexes et développer l'industrie financière islamique.

**6.4.6 Centre islamique international de réconciliation et d'arbitrage commercial (CIIRAC) :** La BID a joué un rôle catalyseur dans la création du CIIRAC. Créé en 2003 à Doubaï, EAU, le Centre a pour mission d'assurer la médiation et le règlement des différends financiers et commerciaux opposant les institutions financières et commerciales ou ces institutions à des parties tierces.

## **6.5 Recherche et formation**

L'Institut islamique de recherche et de formation (IIRF) a été créé en 1410H (1981) pour entreprendre des activités de recherche, de formation, d'information et de mise en réseau liées à l'économie et aux activités bancaires et financières islamiques (Les activités de l'IIRF sont traitées à la section 3.1.1). En matière de recherche, l'IIRF réalise des travaux de recherche fondamentale et appliquée en vue de concevoir des modèles et des méthodes pour l'application de la Charia aux domaines économique, bancaire et financier.

Les activités de formation de l'IIRF visent à renforcer les compétences et les moyens humains dans les pays membres. Ces activités comprennent l'organisation de stages de formation et d'ateliers portant principalement sur l'économie et les activités bancaires et financières islamiques, le développement du secteur privé et la gestion macro-économique.

## **6.6 Autres contributions**

La BID joue un rôle important dans la coordination et l'organisation des réunions annuelles des banques islamiques. Ceci lui permet de tenir des consultations sur des sujets d'intérêt commun et de trouver les moyens de renforcer la coopération et d'identifier des opportunités. Ces réunions se tiennent à deux niveaux différents : (i) au niveau des Directeurs des opérations/investissements une fois par an et (ii) au niveau des Chefs d'institutions à l'occasion de la réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID.

La Banque fournit également une assistance technique aux banques islamiques en vue de renforcer leurs capacités et leur accorde des lignes de financement destinées à accroître leur capacité opérationnelle. Dans un effort de sensibilisation aux activités bancaires et financières islamiques, le Groupe de la Banque présente un grand nombre de communications à l'occasion des forums internationaux.

## **VII. COOPÉRATION AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

La BID entretient des relations de travail avec plusieurs organisations qui partagent sa vision et ses objectifs. Le Plan stratégique de la BID souligne l'importance de la coordination et des alliances stratégique avec d'autres partenaires dans le cadre du processus de développement des pays membres. Ci-après, un aperçu de cette coopération :

### **7.1 Coopération avec l'OCI et ses organes affiliés**

La BID entretient des liens étroits avec l'OCI et ses organes affiliés. La Banque a toujours apporté son soutien au programme pertinent de l'OCI et cherché à resserrer ses liens de coopération avec le Secrétariat général de celle-ci, ses organes subsidiaires, institutions spécialisées et organisations affiliées, notamment le Centre de recherche statistiques, économiques et sociales et de formation pour des pays islamiques (CRSEFPI) (Ankara, Turquie), le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) (Casablanca, Maroc), la Chambre islamique de commerce et d'industrie (CICI) (Karachi, Pakistan) et l'Université islamique de technologie (UIT) (Dhaka, Bangladesh). La coopération entre la BID et ces institutions prend la forme d'une collaboration dans des domaines de la recherche, de l'information et de l'échange d'informations.

La BID apporte un soutien financier à certaines organisations créées sous l'égide de l'OCI. Elle a, par exemple, accordé un financement pour la réalisation de l'étude sur la « Restructuration du Secrétariat Général et son Rôle face aux Défis du Nouveau Millénaire ». Par ailleurs, la Banque participe activement aux travaux des équipes spéciales chargées du commerce intracommunautaire, de la formation, de l'alphabétisation et de la santé, équipes mises en place conformément à la Résolution du Sommet sur la « préparation de la Oumah au 21<sup>e</sup> siècle ».

La Banque participe régulièrement aux rencontres annuelles du Comité de suivi et aux réunions ministérielles du Comité permanent de l'OCI pour la coopération économique et commerciale (COMCEC). Ces réunions visent à examiner la possibilité de mener une actions concertée dans des domaines d'intérêt commun et à recommander des mesures spécifiques pour la promotion de la coopération

économique. La Banque a entrepris, sous les auspices du COMCEC, un certain nombre d'études qui ont abouti à la création du SFE et de la SIACE. En 1425H, la BID a participé à la 20<sup>e</sup> session du COMCEC. Des questions importantes ont été examinées à cette occasion et parmi elles figurent la promotion de la coopération entre les Bourses des pays membres, le renforcement du commerce intracommunautaire, l'accord des paiements commerciaux adossés à l'or et le lancement du premier cycle de négociations sur l'Accord cadre sur le régime de commerce préférentiel entre les pays membres de l'OCI. La session consacrée à l'échange de points de vue a eu pour thème principal la facilitation du commerce et du transport entre les états membres de l'OCI, thème dûment appuyé par la Banque. A l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du COMCEC, la BID a organisé la Conférence économique de l'OCI, en collaboration avec le Bureau de coordination du COMCEC. Cette conférence a comporté trois activités principales : (i) forum commercial, (ii) panels de discussion et (iii) séance ministérielle de discussion à bâtons rompus. La séance ministérielle a permis d'examiner les résultats du Forum commercial et du panel de discussion sur « le cadre pour la promotion du commerce et des investissements intra-OCI » et « le renforcement du dispositif et des mécanismes institutionnels pour la coopération économique et commerciale dans le cadre de l'OCI ».

Le Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTEC) est un autre forum important avec lequel la Banque maintient des relations de travail étroites. Cette coopération a lieu dans le cadre de plusieurs projets destinés à renforcer le développement des sciences et de la technologie dans les états membres de l'OCI. La Banque a également organisé, en coopération avec le COMSTECH, de nombreuses conférences en 1425H, notamment (i) un atelier international sur la l'imagerie satellitaire et ses applications, au Pakistan, (ii) un atelier sur les avancées technologiques dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, EAU, (iii) un atelier de formation sur le recyclage des eaux marginales pour l'irrigation et (iv) un atelier de formation sur la bioéthique et la biosécurité.

## **7.2 Coopération avec d'autres institutions/organisations**

### **7.2.1 Principales institutions de financement dans les pays membres**

Pour consolider ses efforts de développement, la BID veille à la synergie, coordination et alliance avec les principales institutions de financement dans les pays membres. Certaines institutions régionales et nationales arabes jouent un rôle important dans le financement du développement. Elles forment, aux côtés du Fonds de l'OPEP pour le développement international, le Groupe de coordination arabe. La BID entretient, depuis sa création en 1976, de bonnes relations de travail avec le Groupe de coordination arabe<sup>14</sup>. Elle renforce son rôle en matière de développement en cofinçant des projets dans les pays membres avec d'autres partenaires. Ces dernières années, elle a organisé des tables rondes avec le Groupe de coordination et un certain nombre de ses pays membres appartenant à la région CEI pour identifier des projets à cofinancer par les membres du Groupe de la BID. Ces réunions se tiennent généralement à deux niveaux : au niveau des directeurs des opérations deux fois par an et au niveau des chefs d'institution une fois par an.

<sup>14</sup> Les membres du Groupe de coordination sont : Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, Banque arabe pour le développement économique en Afrique, Fonds arabe pour le développement économique et social, Programme du Golfe arabe pour les organisations de développement des Nations Unies (AGFUND), Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, Fonds de l'OPEP pour le développement international, Fonds saoudien pour le développement et Banque islamique de développement.

### **7.2.2. Institutions nationales de financement du développement**

La BID a noué des relations de travail rapprochées avec les INFD afin de contribuer de manière efficace à la promotion du secteur privé. La coopération avec les INFD vise essentiellement à atteindre le secteur privé des pays membres de la BID et à contribuer au financement des PME. A cet effet, la Banque fournit des facilités de financement sous forme de lignes de financement, lignes de vente à tempérament et lignes combinées. Les lignes de financement réduisent le coût des opérations de la Banque et couvrent un grand nombre de projets.

Une réunion est organisée avec les INFD chaque année à l'occasion de l'assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID. La réunion examine les questions liées à la coopération et la coordination entre les INFD, les relations opérationnelles et les besoins en matière d'assistance technique pour le renforcement des capacités de ces institutions. Pour intensifier l'utilisation des lignes de financement, la BID a adopté le principe des « plafonds de financement librement accordés » qui permet aux INFD d'approuver des sous projets à hauteur de 25 pour cent du montant global de la ligne consentie et de percevoir, à ce titre, une rémunération supplémentaire allant de 3 à 5 pour cent en sus de la marge bénéficiaire de la BID. La 26<sup>e</sup> réunion annuelle de la BID avec les INFD, tenue en 2004 à Téhéran, a examiné les défis auxquels sont confrontées les PME et souligné la nécessité de soutenir ces entreprises à l'aide de produits novateurs et modernes pour appuyer leurs efforts de lutte contre la pauvreté et leur permettre de générer de la richesse dans les zones rurales.

### **7.2.3. Organisations régionales dans les pays membres**

La Banque entretient des relations de travail étroites avec les organisations régionales, notamment celles qui comptent, parmi leurs adhérents, des pays membres de la BID. La Banque a signé un protocole d'accord avec plusieurs organisations, dont l'Union du Maghreb arabe (UMA), l'Organisation de coopération économique (OCE), le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces protocoles d'accord offrent un cadre général destiné à faciliter la coopération entre ces organisations et avec la BID en vue de la promotion du progrès social et du développement économique des pays membres communs. La Banque accorde également aux organisations régionales une assistance financière et technique en vue de la mise en œuvre de projets dans différents domaines. La BID a pris l'initiative de faciliter la coopération entre deux ou plusieurs groupements régionaux en Asie et en Afrique, en collaboration avec la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement.

### **7.2.4 Autres organisations régionales et internationales**

La BID entretient de bonnes relations de travail avec les institutions multilatérales de financement (IMF), les institutions régionales de financement (IRF) et les organes spécialisés des Nations Unies. Elle collabore et participe aux initiatives connexes au niveau mondial et/ou régional. Au nombre des organisations régionales de financement avec lesquelles la BID entretient des relations de travail on peut citer la Banque mondiale, le FMI, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

## **VIII. DÉVELOPPEMENT DE LA SCIENCE DE LA TECHNOLOGIE ET DES RESSOURCES HUMAINES**

### **8.1 Opérations Science & Technologie**

Consciente du faible niveau d'avancement de la science et de la technologie dans les pays membres, la BID encourage leur exploitation à des fins de développement et de progrès économique. Le programme de la BID pour le développement de la science et de la technologie porte sur l'assistance aux scientifiques, l'octroi de bourses de hautes études, ainsi que sur la recherche et la coopération entre les pays membres en vue du partage d'expériences et de connaissances. En 1425H, la BID a financé 14 opérations pour un montant de 0,310 million DI (0,45 million \$EU).

La BID continue d'aider les institutions des pays membres dans leur quête d'excellence. Elle a introduit, à cet effet, en 1423H, le Prix de la BID pour la Science et la Technologie. Ce Prix, qui se chiffre à 100.000 \$EU, est décerné chaque année à trois institutions. Le Programme de soutien aux jeunes chercheurs est une autre initiative visant le développement des ressources humaines dans les domaines de la science et de la technologie. L'objectif de ce programme est d'atténuer l'effet de « la fuite des cerveaux » parmi les jeunes scientifiques et chercheurs et de les encourager à rentrer chez eux après la fin de leurs études à l'étranger. Le programme offre à un nombre de candidats choisis dans les pays membres de la BID des bourses d'études qui varient entre 8.000 \$EU et 15.000 \$EU, pour un montant total de 300.000 \$EU. Actuellement, 15 personnes bénéficient de ce programme.

La BID est également chargée de la gestion du Programme d'autosuffisance en matière de production de vaccins et d'autres programmes dans le cadre de la coopération BID/COMSTECH. Ces initiatives comprennent le programme des Nationaux Expatriés pour la S&T ainsi que le programme de soutien aux centres d'excellence dans les pays membres.

### **8.2 Programme de coopération technique (PCT)**

Le PCT a été mis en place par la BID en 1403H (1983) pour renforcer la qualité des ressources humaines à travers l'échange de connaissances, compétences et savoir-faire. A cet effet, la Banque mobilise les capacités techniques des pays membres à travers la promotion de la coopération et l'échange d'expériences et d'informations. Parmi les activités menées dans le cadre de ce programme, on peut citer la formation sur le tas, les visites de familiarisation/étude, le recrutement d'experts et l'organisation d'ateliers et de séminaires. Les domaines prioritaires identifiés sont la finance, l'éducation, l'agriculture et l'environnement. Le Programme peut toutefois être élargi à d'autres secteurs tels que l'industrie, le transport et la communication. Une attention spéciale est accordée aux demandes émanant des pays de la région CEI et des PMMA. Depuis la création du PCT jusqu'à la fin de 1425H, 1.222 opérations ont été approuvées pour un montant de 26,15 millions \$EU au profit des pays membres et d'institutions régionales/internationales. Une gamme d'activités a été approuvée par la BID, dont l'organisation de 456 séminaires et ateliers pour un montant de 13,35 millions \$EU (51%), 555 stages de formation sur le tas et visites de familiarisation/étude pour un montant de 9,09 millions \$EU (35%) et 211 opérations liées à des services d'experts pour 3,71 millions \$EU (14%). En 1425H, 105 opérations ont été approuvées pour un montant de 2,25 millions \$EU au titre de ce programme.

### **8.3 Programme de bourses d'études pour la Maîtrise ès Sciences et technologie**

Mis en place en 1418H (1997), ce programme vise à aider les PMMA à développer leurs ressources humaines, notamment dans les domaines scientifique et technologique. Vingt pays<sup>15</sup> parmi les PMMA sont éligibles dans le cadre de ce programme. Au cours des 7 dernières années, 140 étudiants ont bénéficié du programme. Selon les besoins des pays bénéficiaires, les bourses d'études sont octroyées pour une période de deux dans diverses universités des pays membres de la BID les plus avancés. Les bourses d'études couvrent les frais de scolarité (200 \$EU maximum par mois), une allocation pour l'habillement et les ouvrages scolaires (600 \$EU par an), une couverture médicale et un billet d'avion aller retour. En 1425H, le montant des approbations au titre de ce programme a atteint 84.230 DI (112.026 millions \$EU), alors que le montant cumulé de bourses d'études approuvées jusqu'à la fin de 1425H s'est chiffré à 0,51 million DI (0,67 million \$EU).

### **8.4 Programme des bourses d'études pour la technologie de pointe**

Ce programme offre des bourses pour des études avancées et la recherche dans les domaines de la science et de la technologie appliquée. Le programme a été mis en place en 1411H (1991/92) dans le but de développer des ressources humaines techniquement qualifiées et renforcer les capacités scientifiques et technologiques des institutions dans les pays membres. Les bourses d'études sont octroyées à de brillants scientifiques et chercheurs musulmans pour leur permettre de faire des études avancées et de la recherche dans 16 domaines jugés importants pour le développement des pays membres. La bourse est attribuée pour des études dans des institutions et universités approuvées par le programme. Les études durent trois ans pour un diplôme de doctorat et une année pour la recherche post-doctorale.

La durée initiale du programme était de cinq ans. Son budget total approuvé était de 9,2 millions \$EU destinés à la formation de près de quatre-vingt (80) scientifiques. Le programme a toutefois été reconduit à deux reprises après des évaluations qui ont conclu à son succès. Le nombre de bourses d'études annuelles est passé de 20 à 35, et de nouvelles institutions des pays émergents d'Asie où la haute technologie est en rapide évolution et celles des autres pays membres ont également été retenues pour la formation supérieure. A ce jour, 271 scientifiques issus de 175 institutions de 44 pays membres ont bénéficié de ce programme. Par ailleurs, 86 boursiers ont terminé leurs études post doctorales et 63 leurs études doctorales. A la fin de 1425H, le montant total consacré à ce programme s'élevait à 8,77 millions DI (11,84 millions \$EU). En 1425H, un montant de 0,78 million DI (1,03 million \$EU) a été approuvé dans le cadre du programme en faveur de 35 scientifiques.

### **8.5 Programme de bourses d'études au profit des communautés musulmanes dans les pays non membres**

Créé en 1404H (1983-84), le programme de bourses d'études de la BID pour les communautés musulmanes dans les pays non membres offre aux étudiants méritants mais nécessaires issus de ces communautés, l'opportunité de poursuivre, dans leurs

<sup>15</sup> Ces pays sont : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Palestine, Sierra Leone, Somalie, Togo, Ouganda et Yémen.

pays d'origine ou dans d'autres pays membres de la BID, des études menant à la licence dans des disciplines professionnelles déterminées. Les domaines d'études éligibles sont : médecine, ingénierie, médecine dentaire, pharmacie, études d'infirmier, sciences vétérinaires, agriculture et sciences informatiques. Toutefois, et à titre exceptionnel, six autres disciplines (Comptabilité, Administration, Banque, Préparation aux affaires, Finance, Gestion et Marketing) sont également proposées aux communautés musulmanes dans les pays non membres de la région de la CEI. Bien que le programme soit en principe réservé aux communautés musulmanes dans les pays non membres, neuf autres pays membres peuvent y prétendre à titre exceptionnel.

Dans le cadre de ce programme, des bourses d'études ont été octroyées à des étudiants issus de 56 pays dont 9 sont membres de la BID<sup>16</sup>. Le nouveau Plan stratégique de la BID vise, entre autres, à promouvoir l'esprit d'entreprise dans les communautés musulmanes. En 1425H, un montant total de 2,13 millions DI (2,83 millions \$EU) a été consacré à ce programme, sur une somme totale de 41,26 millions DI (54,90 millions \$EU) approuvée en faveur de ce dernier. Au total, 7.278 étudiants en ont bénéficié, dont 4040 ont terminé leurs études, 725 les ont abandonnées (10%) et 2.513 poursuivent toujours leur formation à différents niveaux.

## **IX. LA BID EN TANT QU'INSTITUTION DU SAVOIR**

La BID s'efforce de devenir une institution fondée sur le savoir. A cet effet, elle a pris plusieurs initiatives décrites dans les sections suivantes.

### **9.1 Acquisition et gestion des connaissances**

#### **9.1.1 Gestion des connaissances**

La gestion des connaissances (GC) offre un cadre de création, de collecte, de stockage et de diffusion des connaissances, dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'institution. Il s'agit d'une approche collective et intégrée visant à mettre en application les processus organisationnels. La BID a adopté un cadre GC pour devenir une institution tournée vers le savoir à travers le partage et l'intégration de bonnes pratiques dans ses opérations quotidiennes. Un cadre GC est en cours d'élaboration en vue de renforcer les initiatives à court et à moyen termes et de transformer la BID en une institution fondée sur le savoir. A cet égard, la BID encourage l'amélioration de la qualité de ses ressources humaines à travers l'apprentissage et la formation continus.

Le Programme de gestion des connaissances (PGC) du Groupe de la BID, qui vise à renforcer le développement institutionnel à travers le transfert du savoir, est devenu opérationnel en 1425H. L'objectif de ce programme est de faire de la BID une institution tournée vers le savoir, ayant des pratiques établies, mettant à profit ses expériences passées et privilégiant l'apprentissage continu. Le programme PGC servira à générer de nouvelles idées et des services inédits en soutien aux activités de base du Groupe de la BID. Les principaux objectifs du PGC sont : (i) collecter et organiser de façon systématique connaissances et expériences et (ii) mettre ce

---

<sup>16</sup> Ces pays sont : Afghanistan, Palestine & Somalie à titre exceptionnel, et Albanie, Azerbaïdjan, Côte d'Ivoire, Kazakhstan, Mozambique et Togo au cas par cas.

savoir à la disposition d'un large public au sein et en dehors du Groupe de la BID. Le programme initial du PGC couvre, entre autres, les campagnes de sensibilisation visant à présenter le PGC au personnel et à l'encourager à participer aux différentes activités de gestion du savoir/connaissances. Le PGC va très prochainement recueillir oralement des témoignages afin de répertorier des épisodes clés dans l'histoire de la BID. Ceci se fera par l'enregistrement inédit de voix de personnes qui ont joué un rôle décisif dans sa création avant de partir à la retraite et qui font part de leur expérience professionnelle, de leurs souvenirs et de leur vision. Le PGC est en passe de mettre en place le cadre stratégique GC qui s'inspire la publication récente intitulée: « Stratégie pour un meilleur avenir », aide à conceptualiser les projets de démonstration actuels et futurs et préside aux activités à court et moyen terme de l'initiative GC de la BID.

### **9.1.2 Centre d'enseignement à distance**

Le Groupe de la BID a créé un centre d'enseignement à distance (CED) à son siège. Celui-ci permet d'organiser des vidéoconférences et des stages de formation à distance. Le CDE vise à : (i) fournir des facilités de formation peu coûteuses, (ii) participer à un large éventail d'opportunités de formation et de partage d'expériences à l'échelle internationale et (iii) diffuser des conférences pertinentes sur les Awqaf, l'économie et les activités bancaires islamiques au profit de diverses institutions dans les pays membres. Le Centre offre une facilité permettant de partager le savoir et les expériences et de diffuser les meilleures pratiques ainsi que diverses perspectives sur différents défis de développement socioéconomique dans les pays membres.

Au cours de sa deuxième année d'existence, le CED a organisé 62 événements, dont des stages de formation et des visioconférences. Ces événements ont comporté 10 séries de conférences hebdomadaires données par l'IIRF dans le cadre d'un stage post doctoral axé sur les activités bancaires et financières islamiques. Quatre nouveaux Sites d'enseignement à distance ont été créés en 1425H.

### **9.1.3 Gestion des archives et des documents**

Pour faire de la BID une institution où les documents ne seront plus sur support papier et améliorer d'une manière générale sa productivité et son efficacité, la BID a mis en œuvre une initiative de gestion des archives et des documents. La publication et le maintien des archives vitales et documents courants produits au cours de ces trois dernières décennies par la BID constituent l'un des principaux objectifs de la Division de la gestion des archives et des documents de la Banque. La mise en place et la dynamisation du Centre de numérisation et des archives électroniques départementales du Groupe de la BID vise à collecter, préparer, numériser, indexer et publier l'information en ligne sur le Site Intranet au bénéfice de l'ensemble du personnel du Groupe de la BID.

Le programme intensif de familiarisation et de formation du personnel à l'utilisation et au stockage des documents a été achevé. Plus de 140.000 documents comprenant 1.600.000 pages ont été publiés en ligne et plus de 16 Départements/Bureaux ont commencé à stocker leurs documents électroniquement.

### **9.1.4 Technologie de l'information**

Le département de la technologie de l'information (TI) a pour mission de bâtir une infrastructure technologique robuste et des systèmes d'information modernes qui répondent aux besoins de la Banque. A cet égard, le Plan stratégique de technologie de l'information récemment approuvé vise à développer une infrastructure technologique résiliente et des systèmes d'information destinés à répondre aux besoins actuels et futurs du Groupe de la BID. La Banque est en passe de sélectionner les solutions les plus appropriées pour la mise en œuvre du Programme de technologie de l'information du Groupe de la BID (PTI). Ce Projet devrait permettre à la Banque de réaliser son objectif en développant un environnement TI propice au renforcement de la capacité de la Banque à servir ses clients et à appliquer ses procédures internes avec une efficacité accrue. Le principal objectif du PTI est de permettre à la Banque de centrer plus son attention sur ses clients, de réduire le temps du cycle des projets et de tirer profit des compétences de ses employés en renforçant leur productivité et leur performance générale.

Des systèmes de communication et des services efficaces ont été mis en place pour renforcer et faciliter le flux des informations entre la Banque, les pays membres, les bureaux régionaux et les organisations internationales. La BID a introduit à cet égard des services de messagerie interne et externe, des services Internet, des Routeurs ainsi qu'un système SWIFT. Le Département TI soutient également le Centre d'enseignement à distance de la BID. Récemment, les Bureaux régionaux de la BID ont été connectés avec le siège de la BID à travers un Réseau Privé Virtuel (RPV) qui permet à ces bureaux et au personnel de la BID en déplacement d'accéder en toute sécurité aux services TI de la Banque.

La modernisation des outils technologiques est une tâche continue qui vise à fournir au Groupe de la BID des solutions adéquates et actualisées lui permettant de réaliser ses activités quotidiennes avec efficacité. Pour faciliter l'accès en ligne des clients aux divers services offerts par le Groupe de la BID, celui-ci veille actuellement à la mise en œuvre de son projet de Portail Internet qui devrait offrir de nombreuses fonctionnalités en termes de conception et de contenu pour répondre aux besoins en information des clients du Groupe de la BID.

### **9.1.5 Bibliothèque de la BID**

Le principal objectif de la bibliothèque est de répondre aux besoins en informations du personnel du Groupe de la BID. Ces besoins couvrent l'économie, les finances, le commerce, les investissements, le développement, le transfert des technologies, la technologie de l'information et d'autres domaines connexes. La bibliothèque possède une grande collection de documents imprimés et électroniques qui constituent une solide base de connaissances et d'informations pour tous les membres du personnel du Groupe de la BID.

Vers la fin de 1425H, la bibliothèque possédait une collection de 80.000 titres de matériaux imprimés et électroniques. Les matériaux imprimés comprennent des ouvrages, des rapports émanant des pays membres, des organisations régionales et internationales, ainsi que des actes de conférences et des mémoires. Les matériaux électroniques comprennent des CD-ROM, des cassettes audio et vidéo, des logiciels,

des microfilms et des microfiches. La collection de la bibliothèque comprend également une grande variété de journaux (plus de 500 titres internationaux) et un certain nombre de ressources en ligne, telles que l'Unité d'intelligence économique (UIE), les rapports relatifs aux Pays, le Centre de documentation de la bibliothèque britannique et la bibliothèque électronique de la Banque mondiale. Le Site Internet de la bibliothèque offre des informations sur les pays membres et permet d'accéder à la base de données bibliographiques, aux bulletins d'informations de la bibliothèque, ainsi que la possibilité de se connecter à des services utiles d'information en ligne.

Le Centre de ressources pédagogiques de la BID offre une possibilité de formation autonome visant le développement professionnel continu du personnel. Le matériel didactique du Centre comprend, entre autres, des cassettes vidéo, des cassettes audio et des logiciels touchant aux domaines des langues, du management, des finances, des activités bancaires islamiques, etc.

### **9.1.6 Forum du Groupe de la BID**

Le Forum du Groupe de la BID a été mis en place pour examiner les questions relatives aux stratégies, politiques et plans organisationnels du Groupe et améliorer la coordination entre ses entités. Le Forum s'est réuni régulièrement tous les six mois sous la présidence du Président du Groupe de la BID. Parmi ses membres figurent les Vice-présidents, le Directeur général de la SID, le Directeur général de la SIACE, le Directeur de l'IIRF, les Directeurs de département, les Chefs de bureau et les Gestionnaires de Fonds. Le Forum a débattu de questions relatives au Groupe de la BID, telles que les questions et le cadre stratégiques, les politiques et procédures, les affaires organisationnelles, la coordination des plans et programmes de travail et d'autres questions soumises à son examen par le Président du Groupe de la BID.

Le Forum a également permis de débattre en 1425H de plusieurs questions importantes telles que la mise en œuvre du Cadre stratégique du Groupe, la promotion de la stratégie de coopération, la stratégie T.I. du Groupe de la BID, la stratégie des ressources humaines, les projections financières, les services administratifs, ainsi que le plan stratégique quinquennal du Groupe. Le Forum a pris plusieurs décisions de principe qui ont contribué à améliorer l'efficacité du Groupe de la BID.

## **9.2 Diffusion des connaissances**

### **9.2.1 Politique de divulgation de l'information du Groupe de la BID**

La diffusion des connaissances est un élément vital de la stratégie d'entreprise du Groupe de la BID. Elle vise à bien informer les parties intéressées des activités du Groupe qui a entrepris d'apporter plusieurs changements internes importants pour faciliter la diffusion de l'information. En 1425H, il a adopté des principes directeurs importants relatifs à la divulgation au public d'informations sur ses activités. Cette politique qui vise à promouvoir une meilleure compréhension desdites activités par ses partenaires, a été conçue conformément à la vision, mission et valeurs fondamentales du Groupe et en accord avec les objectifs du nouveau plan stratégique. La mise en œuvre de cette politique devrait également élargir la portée de l'information mise à la disposition du public à travers le Site Internet du Groupe. Cette nouvelle politique permettra aux actionnaires d'examiner les politiques et opérations de la BID et de recommander des mesures en vue d'une efficacité accrue.

### **9.2.2 Symposium annuel de la BID**

La BID organise régulièrement depuis 1409H (1989) des symposiums en marge des réunions annuelles de son Conseil des gouverneurs. Le symposium annuel offre aux experts des pays membres un moyen d'échanger leurs points de vue sur des questions d'intérêt commun. Il aide également à l'identification de nouvelles initiatives à même de renforcer les liens de coopérations au niveau des pays membres et du Groupe de la BID. Les questions thématiques discutées à chaque symposium revêtent un intérêt particulier pour ces pays. Les actes de chaque symposium sont publiés et distribués à ces derniers. A ce jour, 16 symposiums ont été organisés sur des sujets portant spécifiquement sur les besoins des pays membres. Les thèmes des symposiums déjà organisés sont : agriculture et sécurité alimentaire, commerce de contrepartie, coentreprises, science et technologie, promotion des exportations, investissement dans les pays africains membres de la BID les moins avancés, développement humain, accords du cycle d'Uruguay et OMC, technologie de l'information, participation du secteur privé à l'infrastructure physique, mobilisation des ressources sur les marchés financiers, productivité et compétitivité, participation de la femme à la réduction de la pauvreté, coopération en matière d'investissements intracommunautaires et Objectifs de développement pour le Millénaire en matière de santé: inverser la tendance de la propagation du paludisme dans les pays membres.

### **9.2.3 Etudes spéciales**

C'est à partir de 1419H (1988) que la Banque a commencé de réalisation des études spéciales dans le but d'étudier et d'analyser les questions économiques communes aux pays membres. Elaborées en vue de leur distribution à l'occasion de la réunion annuelle des Gouverneurs de la BID, ces études spéciales sont censées faire une évaluation critique des questions de développement afin d'aboutir à des recommandations concrètes à propos de la politique à suivre. Des études spéciales ont été réalisées à ce jour sur les thèmes que voici : crise financière asiatique, coopération économique commerciale et financière, défis de la réduction de la pauvreté, défis auxquels sont confrontés les activités bancaires islamiques, renforcement des capacités en matière de commerce et de commerce intracommunautaire, rôle des marchés financiers dans le développement du secteur privé, régulation et supervision des banques islamiques, exploration des complémentarités commerciales, promotion des flux d'investissements, étude des questions liées à la gestion des risques dans le secteur du financement islamique, contraintes liées aux ressources de financement du développement économique, défis posés par le nouvel Agenda de l'OMC, gouvernance d'entreprise dans les institutions financières islamiques, production des céréales dans les pays membres, méthode islamique de financement des dépenses publiques, financement de l'éducation de base, rôle de la Zakat et des Awqaf dans la réduction de la pauvreté et produits des marchés financiers islamiques : développement et défis.

## **X. DEFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La Banque islamique de développement s'emploie, depuis sa création en 1395H (1975), à contribuer au progrès social et au développement économique de ses pays membres et des communautés musulmanes à travers le monde. Au cours des trois dernières décennies, certains de ces pays ont réalisé des progrès remarquables

en passant d'une économie fondée sur l'agriculture à l'ère de l'industrialisation. Toutefois, de nombreux PMMA continuent de faire face à de nombreux obstacles sociaux et économiques dont l'aplatissement requiert un engagement fort pour des réformes en matière de gouvernance et de gestion économique.

Les défis de développement actuels sont tout à fait différents de ceux auxquels les pays membres étaient confrontés en 1975, date à laquelle la BID a commencé ses activités. Les questions actuelles, telles que les pressions concurrentielles dues à la mondialisation, la lenteur des progrès dans la réalisation des ODM, la libéralisation du commerce et des flux de capitaux, le rôle accru du secteur privé en tant que moteur de croissance et la prise de conscience du fait que les structures de gouvernance politique et économique affectent la qualité de développement et de distribution de la croissance économique, ont fait naître de nouvelles perspectives de développement et des préoccupations quant à la politique à suivre.

Si la mondialisation offre des opportunités à de nombreux pays en développement, elle a également pour effet d'en marginaliser d'autres, notamment les PMMA. Ces dernières années, les exportations des pays les moins avancés ont bénéficié d'un accès sans entrave aux marchés des pays développés. Toutefois, les subsides accordés par les pays développés à des produits d'exportation clés continue d'éroder les niveaux de revenus déjà bas des PMMA. La réduction des flux de l'aide publique au développement, malgré les engagements pris par la communauté des donateurs lors de la conférence de Monterrey en mars 2002, constitue un autre défi majeur pour les PMMA, et l'inadéquation de leurs ressources financières ne permettront pas la réalisation des programmes de réduction de la pauvreté et des objectifs de développement pour le millénaire. La BID poursuivra activement son action visant à tenir les engagements financiers qu'elle a pris dans le cadre de la Déclaration de Ouagadougou et destinés aux PMMA de la région africaine et à fournir à ces pays de nouvelles facilités de financement du commerce afin d'appuyer leur efforts d'intégration dans l'économie mondiale.

Le renforcement de la coopération économique entre les pays membres est l'objectif premier des activités de la Banque. Le Groupe de la BID joue un rôle clé et sert de catalyseur à la promotion d'activités mutuellement bénéfiques et complémentaires au niveau des pays et au plan régional. Pour intensifier la coopération économique entre les pays membres, la Banque cherche actuellement à identifier de nouveaux mécanismes, notamment des mesures visant à appuyer la libéralisation du commerce dans le cadre du régime commercial préférentiel de l'OMC, la promotion des investissements intra-communautaires à travers des contacts directs entre hommes d'affaires, la mise en œuvre de nouvelles mesures destinées à encourager le recours au *Takaful* (assurance) dans les transactions de commerce intracommunautaire et la création, au sein du Groupe de la BID, d'une nouvelle entité de la Banque pour le financement du commerce.

Une dimension importante des activités futures de la BID sera celle de tirer les enseignements liés à la qualité de son aide au développement et à l'efficacité de ses opérations antérieures. Le nouveau Plan stratégique de la Banque identifie les défis de développement majeurs auxquels sont confrontés les pays membres, ainsi que les domaines d'assistance prioritaires de la BID. Le mécanisme opérationnel du Plan stratégique se fonde sur les leçons tirées par la BID à partir de ses activités

d'assistance au cours des trente dernières années. Par conséquent, la Banque est en passe d'adopter les mesures nécessaires en vue de renforcer l'adéquation de ses politiques opérationnelles à travers la rationalisation des procédures et l'examen continu de l'impact de son assistance sur les pays bénéficiaires. Dans le cadre de ce mécanisme de mise en œuvre, la Banque tâchera de développer son processus de consultation avec les actionnaires en favorisant leur participation au cycle entier de ses activités opérationnelles. Cette approche participative permettra de garantir un impact plus prononcé de l'aide de la BID aux populations ciblées.

La BID est consciente de la nécessité de renforcer le rôle du secteur privé des pays membres, notamment les PMMA, en levant les obstacles à la croissance du secteur des PME. Le développement du secteur privé permettra à son tour de générer des emplois et de réduire la pauvreté. Aussi, la Banque a-t-elle mis au point des systèmes de micro crédit au profit de ses pays membres. Pour réussir la mise en œuvre de ces systèmes de micro crédit, elle apportera une assistance technique pour le renforcement des capacités des institutions concernées, ce qui permettra de tirer profit de l'avantage comparatif du secteur des PME et, partant, de cibler la réduction de la pauvreté à la base.

Le secteur financier islamique s'est affirmé comme un segment important du marché mondial des services financiers. Plusieurs institutions connexes ont été également créées en vue de l'élaboration de normes de régulation acceptables au plan international. Etant donné les besoins croissants et diversifiés des utilisateurs des services financiers islamiques, il convient de mettre au point des produits financiers sophistiqués à même de répondre à une grande variété de risques, de renforcer la transparence et l'éthique dans le milieu des affaires et de développer une capacité de gestion des risques pour parer aux instabilités systémiques et de crédit. La résolution de ces questions liés au secteur financier islamique est d'une importance capitale pour assurer une compétitivité durable et une large acceptabilité sur le marché mondial. Un Plan directeur à long terme pour le secteur bancaire islamique est en cours d'élaboration par la BID. Celui-ci fournira une feuille de route destinée à forger des synergies entre les différentes institutions d'infrastructure et permettra de faire face aux défis qui se posent aux niveaux national et international.

Au plan institutionnel, le Groupe de la BID centre son action sur la mobilisation de ressources auprès du marché international des capitaux afin d'orienter l'aide au développement vers les pays membres. A cet égard, la Banque va lancer un instrument unique en son genre pour exploiter le marché international des capitaux à travers l'industrie financière islamique. Le lancement d'une émission d'obligations à moyen terme en eurodevises adossé aux Soukouks en vue de mobiliser 500 millions \$EU, devrait démarrer au cours du deuxième trimestre de 2005. Il s'agit d'un instrument souple pouvant générer jusqu'à 1 milliard \$EU de ressources durant les deux premières années de mise en œuvre du Plan stratégique.

Après la mobilisation réussie de 400 millions \$EU en août 2003 dans le cadre de la première émission de Soukouks, la Banque a revisité ses procédures afin de mieux cibler son assistance au développement des pays membres. L'accroissement des ressources mises à la disposition de la Banque lui permettra de participer activement au développement économique de ces pays membres et de se positionner comme la première institution financière multilatérale du monde en développement. Sans

aucun doute, le Groupe de la BID devra faire face à de nombreux défis à venir dans l'accomplissement de sa mission. Ce faisant, il tâchera de transformer ces défis en opportunités. La Banque s'est également engagée à gérer les connaissances acquises au long de ces trois dernières décennies, à faire face aux changements extérieurs de façon dynamique et à maintenir sa position d'institution solide, ainsi que sa note de crédit «AAA», attribuée à une institution du monde en développement.